



Courrier du C.V.P.R.

Bulletin du Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient

AVRIL • MAI • JUIN • 2019 • N° 73



Qu'importe à Donald Trump le droit international !

Editorial

LÂCHERONT-ILS ?

Le conseiller et gendre de Donald Trump a présenté le 3 mai les grandes lignes du futur plan de paix israélo-palestinien - le « *deal du siècle* », si l'on en croit le Président étasunien - préparé en secret, depuis des mois, par une équipe très proche des dirigeants israéliens.

Ce plan ignore les sempiternels paramètres de la solution à deux États. C'est pourtant la seule qui serait conforme au droit international, en particulier aux résolutions 242 et 338 du Conseil de Sécurité, sans oublier la résolution 181 de l'Assemblée Générale de l'ONU, du 29 novembre 1947, décidant le partage de la Palestine mandataire, résolution dûment acceptée par le gouvernement israélien en vue de l'adhésion de l'Etat israélien à l'ONU en 1949.

Il ignore tout autant la proclamation de l'Etat de Palestine par le Conseil National Palestinien, réuni en Alger le 15 novembre 1988, sur les seuls 22 % du mandat britannique occupés en juin 1967 par les Israéliens. De même, l'adhésion le 29 novembre 2012 de la Palestine à l'ONU, comme Etat observateur non-membre, un statut identique à celui dont dispose le Vatican.

Mais qu'importe à Donald Trump et à son gendre, Jarad Kushner, le droit international ! Pour le Président étasunien, élu à l'étonnement général il y a bientôt trente mois grâce à son immense fortune. Comme il le disait, en mars 2011, à New York, à Raphaël Glucksmann (1) : « *I will be president, you will see. Because I am the best* ». Dans son livre Glucksmann explique : « *Il a été élu contre le « système corrompu », tout en faisant de ses propres fraudes fiscales la preuve de son « intelligence » (...)* C'est l'homme privé, le businessman que ses partisans plébiscitent bien plus que le parti qu'il représente. (...) Plus les riches sont riches, plus ils injectent de l'argent dans les campagnes électorales »

SOMMAIRE

- Les assassins de la mémoire
par Pierre Stambul p. 3-4
- La révolte du ghetto de Gaza
par Gideon Levy p. 5
- Vers le manque nourriture à Gaza p. 6
- J'ai combattu l'apartheid sud-africain...
par Ronnie Kasrils p. 7
- «Lever la voix face au massacre perpétré à Gaza»
par Dominique Villepin p. 8
- Le triomphe de Netanyahu
par Pascal Boniface p. 9
- Israël: la crise politique affaiblit un peu plus le plan de Trump
par René Backmann p. 10
- Dossier prisonniers** p.11/14
- BDS la campagne en France et dans le monde p. 15-18
- Ivre de pouvoir, Trump est en train de détruire le Moyen-Orient
par David Hearst p. 19
- Bien discrète transition
par Pierre Lafrance p. 20
- Brèves, communiqué et dixit p. 21
- Courrier des lecteurs p. 22
- Livres p. 23/24

Dès maintenant inscrivez-vous au colloque

« Israéliens et Palestiniens contre l'apartheid »

que nous organisons à Paris, en partenariat avec le journal en ligne

ORIENT XXI

16 NOVEMBRE 2019

salle Clémenceau

au Palais du Luxembourg

N'oubliez pas de régler votre cotisation 2019

Et c'est par ce fric - des incitations économiques considérables, des milliards de dollars accordés aux Palestiniens pour « améliorer leur vie », que Donald Trump entend les acheter !

N'a-t-il pas été informé que depuis le meurtre d'une israélienne en février, le gouvernement israélien a annoncé qu'il gèlerait chaque mois environ 10 millions de dollars dus à l'Autorité palestinienne, soustraits de la TVA et des droits de douane prélevés sur les produits importés par les Palestiniens, censés devoir être régulièrement reversés à cette Autorité en raison des « accords de paix » ? Le motif invoqué : la somme représente des allocations versées aux familles des « terroristes » Palestiniens emprisonnés...

Soyons clair : ainsi l'Etat israélien vole au peuple palestinien non seulement ses terres qu'il occupe, mais les fonds lui revenant !

La réponse de l'Autorité palestinienne a été catégorique. Elle a décidé de faire une croix sur la totalité des droits de TVA et de douane qu'elle devait récupérer.

Et, le 21 avril, les Etats de la Ligue arabe, réunis d'urgence au Caire, en la personne de leurs ministres des Affaires étrangères, se sont engagés à compenser au profit du budget palestinien les mesures de rétorsion prises par le gouvernement israélien. Ils ont décidé de mettre à exécution la promesse, issue du sommet des dirigeants arabes, tenu à Tunis le 1er avril, pour la mise en œuvre d'un filet de 100 millions de dollars US, chaque mois au profit de la Palestine.

Les ministres des Affaires étrangères, dans le communiqué final, ont également indiqué que les Etats arabes n'accepteront aucun plan ou accord qui serait en désaccord avec les références internationales pour la résolution de la question palestinienne, en particulier l'initiative arabe de paix et le principe des territoires contre la paix.

« La cause palestinienne constitue pour le Maroc une question essentielle et centrale » a souligné la secrétaire d'Etat auprès du ministre marocain des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Mounia Boucetta, « Le Royaume ne cesse d'appuyer les différentes initiatives arabes régionales et internationales défendant les droits légitimes des Palestiniens » a-t-elle ajouté. Elle a mentionné à ce sujet l'Appel solennel sur le statut de la ville de Jérusalem, signé récemment à Rabat par S.M. Mohammed VI et le Pape François. Cet Appel a fortement déplu au gouvernement israélien, et, sans nul doute, aux sionistes chrétiens, membres des églises évangéliques étasuniennes : « Nous pensons important de préserver la Ville sainte de Jérusalem/ Al Qods Acharif comme patrimoine commun de l'humanité, et, par dessus tout pour les fidèles des trois religions monothéistes, comme lieu de rencontre et symbole de coexistence pacifique, où se cultivent le respect réciproque et le dialogue. Dans ce but, doivent être conservés et promus, le caractère spécifique multireligieux, la dimension spirituelle et l'identité culturelle particulière de Jérusalem/Al Qods Acharif ».

A noter qu'en marge du sommet du 1er avril, le peuple tunisien, lors d'une manifestation organisée à l'encontre de certains dirigeants arabes et notamment saoudiens ont scandé « La Palestine n'est pas à vendre, O dirigeants de la normalisation ! »

Certains dirigeants arabes (Arabie saoudite ? Emirats arabes Unis ?) oublieront-ils demain, voire renieront-ils, ces engagements en faveur de la Palestine occupée et du peuple palestinien ?

J'ose espérer que non.

Si oui, hélas, ils ne seraient que des traîtres à la cause palestinienne

Maurice BUTTIN, président d'Honneur du CVPR PO, 15 juin

(1) « Les enfants du vide » Allary Editions.

DIXIT



DR

par Rajan Solomon QUI C'EST ?

« Les régimes arabes disent qu'ils rejettent « l'accord du siècle » mais le signent sous la table » .

Al Arabi Al Yadid

« Bien que l'accord du siècle tente d'éliminer définitivement la question palestinienne, ce que ses architectes arrogants ne voient pas, c'est que ce n'est qu'un plan irresponsable, irréalisable et précaire qui tombera dès qu'il sera présenté » .

Miko Peled



DR

Source : 'US deal "of the century may be a mere real estate arrangement

traduit par Pascal, revu par Martha pour Réseau International



DR

LES ASSASSINS DE LA MÉMOIRE

par Pierre STAMBUL

« **L**es assassins de la mémoire » : Pierre Vidal-Naquet a utilisé cette expression contre les faussaires et les négationnistes qui niaient ou minimisaient l'ampleur et la préméditation de l'extermination perpétrée par les Nazis contre les Juifs, les Roms, les communistes, les homosexuels ...

Je l'utilise contre ceux qui se sont approprié l'histoire, la mémoire et les identités juives pour bâtir, au nom des Juifs, un État d'apartheid qui rappelle sur bien des plans, selon l'historien Zeev Sternhell, l'Allemagne des années 1930.

ISRAËL, UNE SOCIÉTÉ À LA DÉRIVE

Le résultat des élections israéliennes de 2019 donne une photographie plus qu'inquiétante de cette société. 100 députés élus (sur 120) sont ouvertement pour l'apartheid. La « loi sur Israël État-Nation du peuple juif » fait largement consensus...

L'élection israélienne d'avril 2019 a opposé deux criminels de guerre. Nétanyahou s'est allié aux « *Kahanistes* » (mouvement raciste fondé en 1971 par Meir Kahane longtemps interdit pour ses appels au meurtre) et, tout en promettant l'annexion de la Cisjordanie, il a martelé qu'Israël était un État seulement pour les Juifs. Son adversaire, Benny Ganz, était à la tête de l'armée pendant le massacre de « *Bordure Protectrice* » (2014) et il s'était vanté de faire revenir Gaza à l'âge de pierre.

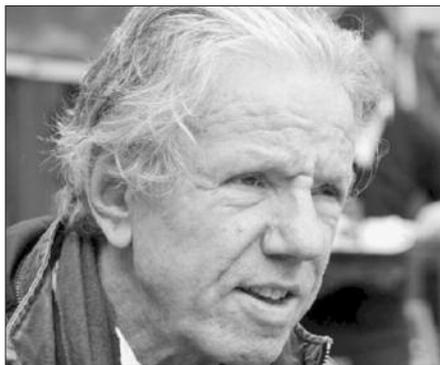
Les barrières morales se sont écroulées. Pendant les marches du retour, on a pu voir des vidéos où des soldats poussent des cris de joie quand ils tuent ou estropient, comme à la fête foraine, un journaliste, une infirmière ou un simple jeune gazaoui...

Cet État qui était censé donner un refuge aux Juifs persécutés a des valeurs qui le rapprochent infiniment plus de ceux qui ont commis le génocide nazi que de ceux qui l'ont subi...

Les Palestiniens d'Israël (20% de la population... sont devenus des étrangers dans leur propre pays. La moitié d'entre eux se sont abstenus, ils refusent de cautionner leur propre ségrégation.

Certains ne voulaient pas cela

Une partie de la société israélienne voudrait vivre dans un pays normal... sans la guerre éternelle comme unique perspective. Elle a la nostalgie des kibboutz ou de la déclaration d'indépendance...



DR

Pierre Stambul est membre et ancien co-président de l'Union Juive Française pour la Paix et auteur. Il analyse ici le résultat des dernières élections israéliennes à la lumière de l'histoire de ce pays

Les fondateurs de cet État ont pensé dès le départ le suprématisme et une stricte séparation. Les Palestiniens qui ont échappé à l'expulsion de 1948 ont toujours été des sous-citoyens soumis aux lois militaires et au couvre-feu jusqu'en 1966. Israël n'a jamais été l'État de tous ses citoyens.

La conquête de 1967 et la colonisation ne sont pas des accidents de l'Histoire. Elles ont été préméditées et réalisées par les fondateurs d'Israël. L'apartheid, le racisme, les propos fascistes et le militarisme sont la suite logique de cette histoire. Ceux qui regrettent que le sionisme ait engendré un monstre ou qui trouvent qu'Israël est à l'antithèse de leur judaïsme, doivent s'interroger... Imaginer un Israël humaniste, paisible et démocratique, sans revenir sur le crime fondateur de 1948, est illusoire.

Dominants/dominés, comment le colonisateur a pris goût à la colonisation et à l'apartheid

Les Juifs ont été les parias de l'Europe. Le sionisme a fait des Juifs israéliens des colons européens en Asie. Les lois qui ont suivi la guerre de 1948 (notamment la loi sur les « *présents/absents* » qui a permis de s'emparer des terres des Palestiniens expulsés) leur ont donné la propriété quasiment exclusive de la terre... La « loi du retour » a organisé, pour les nouveaux immigrants juifs, le vol des terres, des maisons et des biens palestiniens. Après 1967, le vol s'est amplifié dans les territoires nouvellement occupés. Ce qui

diffère, c'est que les occupants légitimes de la terre sont toujours là, confrontés quotidiennement à la violence des colons et de l'armée...

On a inventé un roman national pour justifier le grand remplacement et le vol : « nous avons été en exil et nous rentrons chez nous ». « Dieu a donné cette terre au peuple juif ». <https://blogs.mediapart.fr/pierre-stambul/blog/050519/les-assassins-de-la-memoire>. Ce discours continue de fonctionner pour justifier la conquête coloniale.

Tous les Premiers ministres israéliens depuis 50 ans ont amplifié la colonisation. Tous ont multiplié les lois suprématistes. Tous ont accompagné le glissement régulier vers l'apartheid décomplexé.

On n'a jamais vu un privilégié accepter volontairement de renoncer à ses privilèges. L'occupation offre des avantages sans limites pour Israël : des terres, de l'eau, des richesses, le fait de ne pas avoir à payer quoi que ce soit pour l'occupé et la possibilité d'expérimenter les armes et les technologies les plus sophistiquées sur les Palestiniens pour mieux les vendre ...

Israël, poisson-pilote du fascisme qui vient

Ce qui se passe aujourd'hui aurait été impossible il y a quelques années. Un fasciste assumé, Bolsonaro, va au mémorial Yad Vashem au bras de son ami Nétanyahou. Il explique que les Nazis étaient de gauche et qu'il faut pardonner l'holocauste.

Nétanyahou lui-même explique qu'Hitler ne voulait pas tuer les Juifs, et que c'est le grand mufti de Jérusalem qui est à l'origine de cette idée. En visite en Hongrie chez son ami Victor Orban, il apporte son appui à la campagne antisémite menée par Orban contre Georges Soros. Orban réhabilite le régime nazi de l'Amiral Horthy qui a participé à l'extermination des Juifs hongrois et Nétanyahou se contente de dire que Soros est un ennemi d'Israël.

Le basculement vers le fascisme de ceux qui parlent au nom des Juifs a lieu aussi en France où le président du CRIF est un ancien du Bétar, cette milice violente, régulièrement alliée à l'extrême droite...

Rappelons qu'il y a un siècle, le courant « *révisionniste* » du sionisme fondé par Jabotinsky ...était très proche du fascisme italien. Ce courant a vite versé dans le terrorisme aveugle contre les Palestiniens puis contre les Britanniques... On a fait semblant de croire que ces pratiques avaient disparu avec la création de l'État d'Israël.

C'est totalement faux. Les dirigeants israéliens ont utilisé dès le début des méthodes expéditives : refus d'appliquer la résolution 194 sur le retour des réfugiés palestiniens en 1948, destruction systématique des villages palestiniens, effacement des traces de la Palestine...L'attaque de 1967, le refus d'évacuer les territoires nouvellement occupés et le lancement de la colonisation des nouvelles terres conquises sont des actes cyniques de gangstérisme.

Le père de Nétanyahou a été le secrétaire de Jabotinsky. Sa façon d'agir puise dans une longue tradition. Avec Trump, avec la complicité de dirigeants arabes (MBS en Arabie Saoudite, Sissi en Égypte ...), avec Orban, Bolsonaro ou les Chrétiens évangéliques, Nétanyahou pense être dans une situation hégémonique où tout est permis.

Quand ce membre de la nouvelle internationale fascisante aux méthodes expéditives se réclame de la mémoire de l'antisémitisme et des victimes du génocide nazi, il se comporte aussi en assassin de la mémoire.

Complicité et impunité

En mai 2017, Richard Falk et Virginia Tilley établissent pour le compte de la CESAO (Commission Économique pour l'Asie Occidentale) un rapport prouvant avec un nombre considérable d'éléments qu'Israël est coupable du crime d'apartheid, tel qu'il a été internationalement défini et unanimement reconnu. Aussitôt, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres interdit la publication du rapport. Sans autre prétexte qu'une évidence : ce rapport déplait aux dirigeants états-uniens et israéliens.

Cette pantalonnade n'est que la suite d'une série ininterrompue d'actes de lâcheté et de complicité.

En 1948, l'envoyé de l'ONU le Comte Bernadotte, est assassiné avec le Colonel Sérot. Les assassins, membres du groupe Stern, sont connus. L'ONU n'exige pas leur arrestation... Quelques mois plus tard, Israël est admis à l'ONU avec un texte préci-

sant que ce pays accepte et respecte le droit international : or ... il est en train de raser les villages palestiniens... En 1967, en réponse à la résolution 242 exigeant le retrait des territoires occupés, Israël lance le rouleau compresseur colonial... Quand en 2010, Obama et Biden demandent un « *gel* » de la colonisation, le gouvernement israélien annonce aussitôt de nouvelles constructions. Quand l'aviation et les tanks israéliens rasant Gaza en 2014, l'ambassade de France à Tel-Aviv organise un bal de solidarité ... avec Israël.

Pourquoi cette complicité qui dépasse l'indécence ? Les dirigeants occidentaux sont aussi des assassins de la mémoire. Ils se prétendent les défenseurs des Juifs victimes du suprématisme nazi en soutenant inconditionnellement des suprématistes juif... Ils se débarrassent de leur culpabilité certaine en ce qui concerne l'antisémitisme et le génocide nazi sur le dos des Palestiniens qui n'ont rien à voir avec cette barbarie européenne. En voulant réhabiliter le Maréchal Pétain ...et en invitant Nétanyahou pour l'anniversaire de la Raffle du Vel d'Hiv (un crime bien français, qu'est-ce qu'Israël a à voir avec cela ?), Macron est aussi un assassin de la mémoire : il brouille toute compréhension...

Le crime se poursuit contre les Palestiniens parce qu'Israël est devenu le bras avancé de l'Occident : ses dirigeants donnent l'exemple d'une reconquête coloniale aboutie, d'une économie fondée sur les technologies de pointe et les armes les plus efficaces, des méthodes les plus abouties pour commettre des meurtres impunis. Ils sont les maîtres en ce qui concerne la surveillance et l'enfermement des populations supposées dangereuses. Ils montrent que le racisme le plus décomplexé, le militarisme et la corruption sont ce qu'il y a de plus efficace pour gouverner.

Cette complicité obscène, il est plus qu'urgent de la briser.

Sur la trace des pieds noirs d'Algérie ?

En Algérie aussi, des Européens, français pour la plupart, appartenant souvent aux couches les plus défavorisées, sont devenus des colonisateurs.

On ne leur avait pas dit que l'Algérie était « *une terre sans peuple pour un peuple sans terre* », mais juste que, les autochtones étant tous des « *arriérés* », il était licite de prendre leurs terres, de les priver de tout droit civique et de les utiliser

comme main d'œuvre exploitable et corvéable à merci.

Et quand les Algériens se sont révoltés, il est devenu « *légitime* » de brûler leurs villages, de violer les femmes, de torturer, de faire disparaître les corps... Au bout du compte, la grande majorité des Pieds Noirs (même ceux qui étaient là depuis plusieurs générations) et des Juifs algériens (qui étaient des autochtones, ils ont été assimilés au colonisateur par le décret Crémieux) a dû partir... Comme les Pieds Noirs, les Israéliens sont sûrs d'avoir la force avec eux... Cette domination est une évidence renforcée par la vague populiste fascisante dans de nombreux pays. Beaucoup d'Israéliens pensent que ce rapport de force sera éternel. Aucun rapport de force n'est éternel.

Les Juifs israéliens, à la différence des Pieds Noirs, n'ont pas de métropole. En ce sens la politique de type OAS menée actuellement n'est pas seulement criminelle contre les Palestiniens. Elle est suicidaire pour les Juifs israéliens et menace aussi les Juifs du monde entier.

Une autre mémoire possible

Pendant des décennies, la majorité des Juifs ont considéré que leur émancipation, comme population discriminée, passait par l'émancipation de l'humanité...

Les valeurs de ces hommes et femmes étaient l'égalité, la solidarité, l'esprit critique, l'universalisme, l'engagement. La figure du Juif, ça a longtemps été Hannah Arendt ou Abraham Serfaty. Aujourd'hui, ce sont les standards Lieberman ou Nétanyahou

Après le génocide nazi, le cri des rescapés a été : « *que cela n'arrive plus jamais* » !

Les sionistes disent : « *que cela ne NOUS arrive plus jamais* » ! Et cela veut dire exactement l'inverse. Ils ont repris à leur compte toutes les « *valeurs* » des bourreaux d'hier : racisme décomplexé, négation des droits et de la dignité de l'autre, destruction systématique de la société de l'autre, meurtres gratuits, suprématisme... Ils ne sont pas seulement des assassins du peuple palestinien. Ils assassinent aussi la mémoire du judaïsme, qu'il soit laïque ou religieux.

Source : <https://blogs.mediapart.fr/pierre-stambul/blog/050519/les-assassins-de-la-memoire>

LA RÉVOLTE DU GHETTO DE GAZA

par Gideon LEVY, Haaretz, journaliste au Haaretz



Le résultat du dernier bombardement

La cruauté et la témérité des gens de Gaza ont une fois encore atteint samedi de nouveaux sommets : des dizaines de roquettes sur Israël avant la semaine de sa Journée de l'Indépendance, juste après sa Journée du Souvenir de l'Holocauste, et le pire de tout, deux semaines avant son Eurovision. Comment oses-tu Gaza, comment oses-tu ?

Israël ne s'est pas encore remis de la Journée de l'Holocauste, se pomponne pour sa Journée de l'Indépendance, les musiciens commencent à arriver à l'Aéroport Ben-Gurion, et vous tirez des roquettes Qassam. Comment serons-nous en mesure de faire la fête ? Les bulletins d'information donnent l'impression que Israël est en état de siège ; Gaza menace de le détruire. Twitter a déjà proposé « *Histoire d'Eve à la Frontière de Gaza* » – une pièce sur la campagne des médias sociaux au sujet de l'Holocauste.

Les commentateurs expliquent que tout cela est à cause de l'avidité du Hamas. Le Ramadan est à son début et « *ils sont sous une pression folle pour de l'argent.* » Ou, « *tout cela est à cause de la politique de sécurité dénuée de vigueur qui a amené les groupes terroristes à s'être habitués à Israël ; nous ne frappons que des immeubles.* »

Et alors ils tirent, ces vauriens. Le Hamas veut l'argent, d'Israël trop tendre avec eux, ils sont des terroristes, nous sommes des pacifistes ; ils sont nés pour tuer. Vendredi l'armée a tué quatre manifestants près de la barrière marquant la frontière avec

Gaza, mais qui compte. En Israël un adolescent a trébuché alors qu'il courrait pour se mettre à l'abri. « *Quand un manque de politique et de continuité succombe au chantage* » a marmonné une voix de sagesse, et personne n'a pu comprendre ce qu'il proposait. Benny Gantz, l'alternative. Ceci est ce que nous avons comme opposition.

Tout est complètement détaché du contexte et de la réalité, intentionnellement et volontairement. Une demi-semaine après la Journée de Souvenir de l'Holocauste, la connaissance de ce que deux millions de gens aient été enfermés plus de 12 ans derrière des fils de fer barbelé dans une cage géante ne rappelle rien à Israël et ne suscite rien. Une demi-semaine avant la Journée de l'Indépendance, la lutte pour la liberté et l'indépendance d'un autre peuple est perçue comme du terrorisme meurtrier que rien ne justifie.

Même la tentative désespérée d'empêcher la famine menaçante est perçue comme de l'avidité ; l'effort pour donner d'une façon ou d'une autre l'apparence de vacances pendant le mois le plus sacré de l'année est dépeint comme une extorsion. Voilà à quel point fonctionne le lavage de cerveau et personne ne proteste. Tout le monde l'accepte avec un haussement d'épaule. Quiconque a des doutes sur combien l'inculcation de l'Holocauste est creuse et destructive en Israël doit considérer les réponses en Israël à cette Révolte du Ghetto de Gaza. Toute personne qui ignore la réalité à Gaza ou qui essaye de la nier n'a rien appris.

Le compte à rebours pour la mort du Hamas a déjà commencé : seulement sept mois de plus jusqu'au rapport de l'ONU, jusqu'à ce que Gaza soit impropre à l'habitation. Mais Israël baille et ses porte-parole savent seulement vendre la « dissuasion », ce monstre que nous avons créé pour justifier chaque meurtre, chaque fermeture et chaque période de destruction, étant donné que nous nous mentons à mort qu'il y a quelque chose qui puisse dissuader deux millions de gens sans travail, sans espoir et humiliés, dont certains sont affamés ou meurent par manque de soins médicaux, et qui tous sont enfermés.

Le compte à rebours a commencé

Personne en Israël ne peut se représenter la vie à Gaza au cours des douze dernières années. Il y a des gens qui veillent à ce que nous ne sachions pas, y compris par l'interdiction par Israël de l'entrée de journalistes israéliens, qui n'a suscité aucune protestation du tout. L'« *Histoire d'Eve* » doit être filmée à la manière de Gaza avant qu'elle ne soit filmée dans la zone-frontière de Gaza.

Un pays qui est fondé sur le souvenir des ghettos, qui, il y a quelques jours seulement, a sanctifié ce souvenir, se cache le visage du ghetto beaucoup plus grand qu'il a construit de ses propres mains et qu'il ne veut pas voir, à une heure du centre de ce pays. Un pays qui s'est créé dans un combat sanglant ne veut pas reconnaître la justesse du combat d'un autre peuple et se demande si même ce peuple existe. Une société qui se considère comme exemplaire, qui a été fondée sur l'indifférence du monde à ses souffrances, fait preuve d'une monstrueuse dureté de cœur à la souffrance qu'elle provoque.

« *Qu'étaient-ils avant ?* » m'a demandé une femme vendredi au cours d'une conférence que j'ai donnée à Tel Aviv. Et qu'étions-nous ? Que sommes-nous devenus ?

Traduit de l'anglais par Yves JARDIN, membre du GT prisonniers de l'AFPS

Source : [http://www.francepalestine.org/La-revolte-du-ghetto-de-Gaza? destination=imprimer](http://www.francepalestine.org/La-revolte-du-ghetto-de-Gaza?destination=imprimer)

Vers le manque de nourriture à Gaza

L'UNRWA affirme dans un communiqué :
« Au moment où, dans le monde entier, les Musulmans observent le mois saint du Ramadan, souvent caractérisé par la nature festive de ses iftars (rupture du jeûne), à Gaza, plus de la moitié de la population dépend de l'aide alimentaire de la communauté internationale. »



Le communiqué soulignait que, à moins que l'UNRWA ne trouve « au moins 60 millions de dollars de plus d'ici juin, sa capacité à fournir de la nourriture à plus d'un million de réfugiés palestiniens de Gaza, dont quelques 620.000 sous le seuil de pauvreté – ceux qui ne peuvent assurer leurs besoins alimentaires basiques et qui doivent survivre avec 1.6 \$ par jour – et près de 390.000 pauvres absolus – ceux qui survivent avec environ 3.5 \$ par jour – sera gravement remise en question ».

L'UNRWA est financée presque entièrement par des contributions volontaires et le soutien financier a été dépassé par l'augmentation des besoins. De moins de 80.000 réfugiés de Palestine qui recevaient l'aide sociale de l'UNRWA à Gaza en l'an 2000, on est passé aujourd'hui à plus d'un million de personnes qui ont besoin de l'aide alimentaire d'urgence sans laquelle elles ne peuvent passer la journée.

Matthias Schmale, directeur des Opérations de l'UNRWA à Gaza, précise : « Il s'agit d'une augmentation presque décuplée par le blocus qui a conduit à la fermeture de Gaza et son impact désastreux sur l'économie locale, les conflits successifs qui ont dévasté des quartiers entiers et des infrastructures publiques, et la crise politique palestinienne interne qui a débuté en 2007 avec l'arrivée du Hamas au pouvoir à Gaza. »

Un rapport émis en 2017 par les Nations Unies avertissait que la Bande de Gaza serait « inhabitable » en 2020.

Aujourd'hui, avec un taux de chômage supérieur à 53 % dans la population de Gaza et avec plus d'un million de personnes qui dépendent de la distribution de vivres, ce sont principalement l'action humanitaire préventive des agences de l'ONU, dont l'UNRWA, et l'envoi de fonds de l'étranger qui ont épargné Gaza de l'effondrement total.

A la suite de l'établissement de l'État d'Israël en 1948, les Nations Unies ont créé l'UNRWA pour aider près de 700.000 Palestiniens à se remettre après la guerre israélo-arabe ; l'UNRWA dit qu'il y a 5.3 millions de réfugiés palestiniens dans le monde.

L'UNRWA fournit actuellement des services à quelques 5 millions de réfugiés palestiniens en Jordanie, au Liban, en Syrie, dans les territoires palestiniens occupés et dans la Bande de Gaza assiégée.

Traduction : J. Ch. pour l'Agence Média Palestine

Sources : http://www.agencemediapalestine.fr/blog/2019/05/14/plus-dun-million-de-palestiniens-de-gaza-vont-manquer-de-nourriture-dici-juin/?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=plus_d_un_million_de_palestiniens_a_gaza_vont_manquer_de_nourriture_d_ici_juin&utm_term=2019-05-30

J'ai combattu l'apartheid sud-africain...

par Ronnie KASRILS (1)

En tant que militant anti-apartheid sud-africain juif, j'observe horrifié le basculement à l'extrême droite qui s'opère en Israël avec les élections de ce mois-ci, et son impact dans les territoires palestiniens et dans le monde entier.

La répression israélienne à l'encontre des citoyens palestiniens, des réfugiés africains et des Palestiniens en Cisjordanie occupée et à Gaza est devenue plus brutale avec le temps. Le nettoyage ethnique, la confiscation de terres, la démolition de maisons, l'occupation militaire, les bombardements de Gaza et les violations du droit international ont amené l'archevêque Tutu à déclarer que le traitement des Palestiniens lui rappelait l'apartheid, mais en pire.

Je suis également profondément contrarié par le fait que ceux qui critiquent les politiques brutales d'Israël voient souvent leur liberté d'expression menacée d'interdiction, réalité que je viens de vivre de première main. La semaine dernière, une réunion publique à Vienne, où je devais prendre la parole en faveur de la liberté des Palestiniens, dans le cadre de la semaine mondiale contre l'apartheid israélien, a été annulée par le musée qui accueillait l'événement – sous la pression du conseil municipal de Vienne, qui s'oppose au mouvement international de désinvestissement en Israël.

Le gouvernement d'apartheid de l'Afrique du Sud m'a interdit de réunion à vie. Rien de ce que je disais ne pouvait être publié, parce que je m'élevais contre l'apartheid. Quelle honte que, malgré les leçons tirées de notre lutte

contre le racisme, une telle intolérance continue à ce jour d'étouffer la liberté d'expression sur la Palestine.

Des propos racistes similaires

Pendant la lutte sud-africaine, on nous accusait de suivre un programme communiste, mais les calomnies ne nous ont pas fait fléchir. Aujourd'hui, la propagande d'Israël suit une voie similaire, répétée par ses partisans – assimilant opposition à Israël et antisémitisme. Il faut s'y opposer.

Un nombre croissant de Juifs dans le monde entier prend position contre la politique d'Israël. De nombreux jeunes Juifs soutiennent le mouvement palestinien de boycott, désinvestissement et sanctions (BDS), mobilisation pacifique inspirée par le mouvement qui a contribué à mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud.

Les parallèles avec l'Afrique du Sud sont nombreux. Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a récemment déclaré : « *Israël n'est pas l'État de tous ses citoyens... Israël est l'État-nation du peuple juif – et du peuple juif uniquement.* »

Des propos racistes similaires étaient courants en Afrique du Sud sous le régime de l'apartheid. Nous faisons valoir qu'il était possible de parvenir à une paix juste et que les Blancs ne trouveraient de sécurité que dans une société unitaire, non raciste et démocratique après avoir mis fin à l'oppression des Sud-Africains noirs et assuré la liberté et l'égalité pour tous.

A l'inverse, le Likoud de Netanyahu courtise désespérément les partis extrémistes et abandonne tout motif de négocier avec les Palestiniens. Son plan d'intégration d'un parti de colons extrémistes et d'un parti terroriste kahaniste dans sa coalition de gouvernement est indécente. Son adversaire le plus sérieux est un général accusé de crimes de guerre à Gaza. Tant qu'un régime répressif de type apartheid régnera, la situation ne fera qu'empirer pour les Palestiniens et les Israéliens également.

Le mouvement anti-apartheid s'est développé pendant trois décennies, conjointement avec la lutte de libération du peuple sud-africain, pour jouer un rôle décisif dans le renversement du régime raciste. Les Européens ont refusé d'acheter des fruits de l'apartheid ; il y a eu des boycotts sportifs ; les dockers de Liverpool à Melbourne ont refusé de manutentionner des marchandises sud-africaines ; un boycott universitaire a fait des universités des zones exemptes d'apartheid ; et les sanctions sur les ventes d'armes ont contribué à faire pencher la balance contre l'armée sud-africaine.

Le mouvement de boycott se développe

Au fur et à mesure que le mouvement s'est développé et que les résolutions de l'ONU ont isolé le régime de Pretoria, la pression s'est accrue sur ses partenaires commerciaux et les gouvernements qui le soutenaient. L'adoption historique par le Congrès américain de la Comprehensive Anti-Apartheid Act de 1986 (Loi générale contre l'apartheid) a marqué un tournant majeur. Lorsque les banques Chase et Barclays ont fermé en Afrique du Sud et retiré leurs lignes de crédit, la bataille était presque terminée.

Cela a nécessité un énorme effort d'organisation, de mobilisation de la base et d'éducation. Des éléments similaires caractérisent le mouvement BDS d'aujourd'hui qui vise à isoler le régime israélien de type apartheid.

Chaque étape est importante – faire pression sur les institutions et les entreprises qui sont complices des crimes d'Israël et soutenir les Palestiniens dans leur lutte pour la libération. Il ne s'agit pas de détruire Israël et son peuple, mais d'œuvrer pour parvenir à une solution juste, comme nous l'avons fait en Afrique du Sud.

Il est du devoir des défenseurs de la justice du monde entier de se mobiliser en solidarité avec les Palestiniens pour contribuer à l'avènement d'une ère de liberté

(1) Ronnie Kasrils est un ancien ministre du gouvernement sud-africain.

Source : <http://www.chroniquepalestine.com/ai-combattu-apartheid-sud-africain-vois-memes-politiques-brutales-en-israel/>



«LEVER LA VOIX FACE AU MASSACRE PERPÉTRÉ À GAZA»

par Dominique VILLEPIN (1)

Dans une tribune publiée dans Le Figaro, l'ancien premier ministre s'inquiète du silence de la France face à l'escalade de la violence entre Israéliens et Palestiniens. Il appelle de ses vœux une interposition de l'ONU.

Lever la voix face au massacre qui est perpétré à Gaza, c'est aujourd'hui, je l'écris en conscience, un devoir pour la France, une France qui est attachée indéfectiblement à l'existence et à la sécurité d'Israël mais qui ne saurait oublier les droits et devoirs qui sont conférés à Israël en sa qualité d'État constitué. Je veux dire à tous ceux qui sont tentés par la résignation face à l'éternel retour de la guerre qu'il est temps de parler et d'agir. Il est temps de mesurer l'impasse d'une France alignée et si sûre du recours à la force. Pour lever le voile des mensonges, des omissions et des demi-vérités. Pour porter un espoir de changement. Par mauvaise conscience, par intérêt mal compris, par soumission à la voix du plus fort, la voix de la France s'est tue, celle qui faisait parler le général de Gaulle au lendemain de la guerre des Six-Jours, celle qui faisait parler Jacques Chirac après la deuxième intifada. Comment comprendre aujourd'hui que la France appelle à la « retenue » quand on tue des enfants en connaissance de cause ? Comment comprendre que la France s'abstienne lorsqu'il s'agit d'une enquête internationale sur les crimes de guerre commis des deux côtés ? Comment comprendre que la première réaction de la France, par la voix de son président, soit celle du soutien sans réserve à la politique de sécurité d'Israël ? Quelle impasse pour la France que cet esprit d'alignement et de soutien au recours à la force.

Je crois que seule la vérité permet l'action. Nous ne construirons pas la paix sur des mensonges. C'est pour cela que nous avons un devoir de vérité face à un conflit où chaque mot est piégé, où les pires accusations sont instrumentalisées.

Ayons le courage de dire une première vérité: il n'y a pas en droit international de droit à la sécurité qui implique en retour un droit à l'occupation et encore moins un droit au massacre. Il y a un droit à la paix qui est le même pour tous les peuples. La sécurité telle que la recherche aujourd'hui Israël se fait contre la paix et contre le peuple palestinien. En lieu et place de la recherche de la paix, il n'y a plus que l'engrenage de la force qui conduit à la guerre perpétuelle à plus ou moins basse intensité. L'État israélien se condamne à des opérations régulières à Gaza ou en Cisjordanie, cette stratégie terrifiante parce qu'elle condamne les Palestiniens au sous-développement et à la souffrance, terrifiante parce qu'elle condamne Israël peu à

peu à devenir un État ségrégationniste, militariste et autoritaire. C'est la spirale de l'Afrique du Sud de l'apartheid avant Frederik De Klerk et Nelson Mandela, faite de répression violente, d'iniquité et de ban-toustans humiliants. C'est la spirale de l'Algérie française entre putsch des généraux et OAS face au camp de la paix incarné par de Gaulle.

Il y a une deuxième vérité à dire haut et fort: il ne saurait y avoir de responsabilité collective d'un peuple pour les agissements de certains. Comment oublier le profond déséquilibre de la situation, qui oppose non deux États, mais un peuple sans terre et sans espoir à un État poussé par la peur ? On ne peut se prévaloir du fait que le Hamas instrumentalise les civils pour faire oublier qu'on assassine ces derniers, d'autant moins qu'on a refusé de croire et reconnaître en 2007 que ces civils aient voté pour le Hamas, du moins pour sa branche politique. Qu'on cite, outre les États-Unis, un seul pays au monde qui agirait de cette façon. Même si les situations sont, bien sûr, différentes, la France est-elle partie en guerre en Algérie en 1995-1996 après les attentats financés par le GIA ? Londres a-t-elle bombardé l'Irlande dans les années 1970 ?

Troisième vérité qui brûle les lèvres et que je veux exprimer ici: oui il y a une terreur en Palestine et en Cisjordanie, une terreur organisée et méthodique appliquée par les forces armées israéliennes, comme en ont témoigné de nombreux officiers et soldats israéliens écoeurés par le rôle qu'on leur a fait jouer. Je ne peux accepter d'entendre que ce qui se passe en Palestine n'est pas si grave puisque ce serait pire ailleurs. Je ne peux accepter qu'on condamne un peuple entier à la peur des bombardements, à la puanteur des aspersion de « eau sale » et à la misère du blocus. Car je ne peux accepter qu'on nie qu'il y a quelque chose qui dépasse nos différences et qui est notre humanité commune.

Il n'y a aujourd'hui ni plan de paix, ni interlocuteur capable d'en proposer un. Il faut tout reprendre depuis le début. Le problème de la paix, comme en Algérie entre 1958 et 1962, ce n'est pas « comment ? », c'est « qui ? ». (...)

1) Dominique de Villepin est avocat. Il a été ministre des Affaires étrangères et premier ministre de Jacques Chirac.

LE TRIOMPHE DE NETANYAHOU

par Pascal BONIFACE (1)

Cet article a été écrit avant les élections israéliennes du 9 avril 2019 ; on sait que les tractassions visant de constituer un gouvernement autour de Benyamin Netanyahou n'ont pas permis d'aboutir à une majorité et que les électeurs israéliens vont retourner aux urnes. Toutefois, l'analyse ci-dessous montre clairement le climat politique actuel en Israël.

(...)
Benyamin Netanyahou avait fait le pari gagnant de la polarisation. Extrêmement clivant, il a mené une campagne très violente, accusant son adversaire de mettre en danger la sécurité d'Israël, alors même que celui-ci fut chef d'état-major des armées.

Comment expliquer que, malgré les différentes affaires de corruption, les enquêtes qui se multiplient, les mises en cause de l'intégrité personnelle de Benyamin Netanyahou, il ait quand même remporté les élections ?

Ce qui explique ce succès, c'est justement la stratégie de polarisation choisie par Benyamin Netanyahou. C'est aussi la conséquence d'une économie israélienne qui se porte bien – même si les inégalités sont de plus en plus fortes. Mais le pays n'a surtout jamais été aussi fort diplomatiquement : Benyamin Netanyahou bénéficie du soutien de leaders comme Donald Trump, Vladimir Poutine, ou encore le Premier ministre indien Modi. A cela on peut ajouter un autre succès historique, la visite du nouveau président brésilien Bolsonaro, qui est venu apporter un fervent soutien à Netanyahou. Mais surtout, le grand succès de Benyamin Netanyahou qui change la donne, c'est le soutien de l'Arabie Saoudite et de l'Égypte : il n'y a plus réellement de pays arabes qui s'opposent à lui. Il faut ajouter à ce tableau une percée israélienne dans le continent africain.

Jamais un Premier ministre israélien n'aura été aussi éloigné des critères de règlement du conflit israélo-palestinien, soutenu par la communauté internationale, mais jamais il n'aura eu le soutien aussi affirmé de dirigeants d'autres pays.

Pour la paix ou pour l'annexion ?

Aux précédentes élections, la question qui se posait était de savoir si les Israéliens étaient pour ou contre le processus de paix. Cette fois-ci, il s'agissait de savoir si les Israéliens étaient pour ou contre l'annexion, officiellement condamnée par la communauté internationale. Ce qui a peut-être fait pencher la balance en faveur de Netanyahou, c'est son engagement à annexer juridiquement les territoires occupés et donc à changer leur statut juridique.

Il ne s'est pas engagé sur l'ampleur de l'annexion ni sur le calendrier, mais c'est un geste très fort qui sera certainement le dernier clou planté dans le cercueil du processus de paix, déjà moribond depuis plusieurs années.

On peut d'ailleurs penser que cette annexion, comme celle du Golan, sera approuvée par Donald Trump. Celui-ci affirme depuis déjà plusieurs mois qu'il compte proposer un plan de paix « révolutionnaire ».

On en connaît les grandes lignes, c'est effectivement un plan de paix qui est inacceptable pour les Palestiniens,

mais qui ravit Netanyahou et qui semble acceptable pour Mohammed Ben Salmene : annexion de Jérusalem reconnue, donc sans partage de la ville en capitale de deux États, palestinien et israélien, et puis surtout reconnaissance de l'annexion d'une partie de la Cisjordanie. Donc la perspective d'un État viable palestinien s'éloigne totalement et peut-être définitivement.

Opinion publique contre « communauté internationale » ?

On pourra parler de paix, mais d'une paix par la force, une paix imposée, une paix qui n'est pas du tout acceptée. Le moins que l'on puisse dire c'est que la politique israélienne ne rencontre pas d'obstacles.

Certes, le mouvement palestinien n'est pas exempt de tout reproche. Il est en profonde déliquescence, avec un Hamas répressif, et un leader palestinien, Mahmoud Abbas, qui perd de plus en plus en légitimité. Ce dernier a été élu il y a maintenant 13 ans, et on peut dire qu'il est très contesté en interne. Mais Israël aurait tort de se réjouir de la déliquescence du mouvement palestinien. Cela peut lui servir à court terme, mais à long terme ce n'est pas rassurant.

Mais si la communauté internationale accepte bon gré mal gré la politique israélienne, il n'en est pas de même pour l'opinion publique internationale.

On est face au même antagonisme dans les pays arabes, les gouvernements, soit acceptent la politique israélienne, soit ne sont pas en mesure de lutter contre elle parce qu'ils ont trop de problèmes intérieurs, soit, enfin, parce qu'ils ont peur des États-Unis. Mais dans l'opinion publique arabe, la cause palestinienne reste encore un élément fédérateur et sacré. Elle constitue peut-être d'ailleurs un des rares éléments de l'unité arabe.

L'absence de perspective politique se traduit souvent par des violences incontrôlées. Depuis très longtemps, les Palestiniens font preuve de résilience, les Israéliens ont tort de penser que cette résilience est une résignation.

(1) politiste, directeur de l'Institut des Relations internationales et Stratégiques

Source : <https://www.iris-france.org/135654-le-triomphe-de-netanyahou/>

Israël: la crise politique affaiblit un peu plus le plan de Trump

par René BACKMANN (1)

En dissolvant la Knesset pour organiser de nouvelles élections en septembre, le premier ministre israélien a plongé son pays dans une crise politique évitable. Et peut-être sabordé « l'accord du siècle » du président américain.

Jusqu'au vote d'auto-dissolution de la Knesset suite aux élections, Benjamin Netanyahu était en course pour battre cet été le record de longévité au pouvoir d'un premier ministre israélien, détenu par le fondateur de l'État, David Ben Gourion. Depuis ce scrutin fatidique, il a rejoint la cohorte, nettement moins conforme à son arrogante vanité, des premiers ministres incapables de former un gouvernement après en avoir été chargés par le chef de l'État, où il va succéder à Shimon Peres, confronté à cet échec en 1990, et à Tzipi Livni, en 2008.

Cinquante jours seulement après avoir remporté « l'incroyable victoire » qui devait lui permettre d'échapper, au moins provisoirement, à ses juges et aux reproches de la Cour suprême, « Bibi », comme l'appellent ses partisans, a préféré plonger son pays dans une nouvelle campagne électorale et organiser une élection le 17 septembre plutôt que d'admettre son incapacité à former un gouvernement, et laisser le président Reuven Rivlin charger un autre député de s'atteler à cette tâche. Au risque de se retrouver dans l'opposition.

Conserver le pouvoir

Comme si l'essentiel pour lui n'était pas d'assurer le fonctionnement normal de la démocratie parlementaire mais de conserver, à tout prix, le pouvoir.

Pour transformer en coalition de gouvernement la majorité parlementaire de droite et d'extrême droite forte de 65 députés (sur 120) issue du scrutin du 9 avril, Netanyahu devait réunir

impérativement les cinq élus du parti laïc nationaliste Israël Beitenou, issu de l'immigration russe, et les seize élus des partis Shas et Judaïsme unifié de la Torah (UTJ), qui représentent les 10 % de juifs ultraorthodoxes au sein de la population israélienne.

Mais le fondateur et tête de liste d'Israël Beitenou, l'ancien videur de boîte de nuit Avigdor Lieberman, exigeait pour participer au gouvernement que soit intégré à l'accord de coalition le texte d'un projet de loi qu'il défend depuis près de dix ans et qui a été voté en première lecture en juillet 1998. Cheval de bataille politique de Lieberman, qui dirigea le bureau de Netanyahu de 1996 à 1997 avant d'être son ministre de la défense de 2016 à 2018, puis de se brouiller avec lui, ce texte entendait abolir l'exemption systématique de service militaire dont bénéficient des dizaines de milliers d'étudiants d'écoles talmudiques.

Son adoption était naturellement jugée inacceptable par les ultraorthodoxes de UTJ, dont la participation à la coalition gouvernementale était indispensable au premier ministre.

Car Netanyahu avait besoin d'une majorité stable pour poursuivre sa politique de colonisation et d'annexion des territoires palestiniens. Et pour faire adopter deux lois destinées à assurer sa protection juridique et politique. L'une devait lui assurer une immunité législative face aux poursuites engagées contre lui dans trois affaires politico-financières pour cor-

ruption, fraude et abus de confiance. L'autre devait réduire les prérogatives de la Cour suprême, qu'il jugeait trop intrusive et encombrante.

Il a tout tenté

C'est pourquoi, au cours des dernières heures précédant le vote d'auto-dissolution, il a tout tenté ou presque, même auprès de certains adversaires politiques, pour les inciter à désertir leur camp et à rejoindre sa coalition. Selon la presse israélienne, les portefeuilles de la défense, des finances, des communications et de la justice ont ainsi été offerts à trois membres du parti travailliste, Avi Gabbay, Tal Russo et Shelly Yachimovich, qui ont décliné la proposition.

Netanyahu était même prêt, assurent plusieurs commentateurs politiques, à renoncer à ses deux lois « protectrices » en échange de l'appui de certains travaillistes. Convaincu que même après une inculpation, il pourrait rester au pouvoir, ainsi que le permet la loi.

Incapable d'échapper au chantage de Lieberman, accusé « d'appartenir désormais à la gauche » et de provoquer chez les travaillistes les ralliements ou la scission qui l'auraient sauvé, « Bibi », désormais dépouillé de sa réputation d'invincibilité, s'est finalement résolu à demander à sa majorité ce qu'elle ne pouvait lui refuser : voter la dissolution de la Knesset par 74 voix contre 45. Et décider d'organiser un nouveau scrutin... deux semaines avant les auditions judiciaires qui risquent d'ouvrir la voie à son inculpation.

L'essentiel étant, on l'a compris, de ne pas permettre au président Reuven Rivlin de charger le rival de Netanyahu, l'ancien chef d'état-major Benny Gantz, de former à son tour un gouvernement. Ce qui paraissait la solution non la plus simple mais la plus démocratique, le parti de Gantz, Bleu et Blanc, ayant obtenu le même nombre de députés (35) que le Likoud de Netanyahu. (...)

(1) journaliste à Médiapart

Source : <https://www.mediapart.fr/journal/international/010619/israel-la-crise-politique-affaiblit-un-peu-plus-le-plan-de-trump?onglet=full>

Prisonniers en Palestine, une situation illégale et méconnue

Depuis sa création en 1948 l'Etat d'Israël a mis sous les verrous un million de Palestiniens, les habitants originels du pays, dont des milliers d'enfants. Une grande partie d'entre eux sont détenus sous le régime dit « *administratif* » hérité, article après article, de l'occupant britannique d'avant 1948 qu'il avait mis en place pour faire face aux attentats des forces juives. C'est-à-dire sans jugement, sans avocat, souvent sans interprète, sans soins et souvent victimes de maltraitance. Tout en ignorant la durée de leur emprisonnement.



DR

Est-ce ainsi qu'on traite un enfant ?

Nous présentons ici, après les chiffres et le règlement officiel de la « détention administrative » plusieurs cas emblématiques : celui, carrément scandaleux, des enfants, celui du Franco-Palestinien Salah Hamouri et celui de la militante Khalida Jarrar.

On compte, au mois de mars 2019, 5 450 prisonniers politiques palestiniens dont 48 femmes, 7 membres du Conseil législatif palestinien dans les prisons israéliennes, 340 prisonniers de Jérusalem-Est, 294 de Gaza et 70 Palestiniens d'Israël.

540 prisonniers purgent des sentences de prison à vie, et 493 des sentences de plus de 20 ans de prison.

La négligence médicale est courante dans les prisons israéliennes. 12% des prisonniers palestiniens souffrent d'hypertension.

Selon le ministère palestinien de l'Information, 19 journalistes sont détenus dans des prisons israéliennes.

Depuis 1967, 850 000 Palestiniens ont été emprisonnés par les autorités israéliennes, 1 000 000 depuis 1948 et 10 000 depuis 2015.

Presque toutes les familles palestiniennes ont des membres qui ont subi des peines d'emprisonnement.

La détention administrative est une procédure qui permet à l'armée israélienne de détenir une personne pour une période de 6 mois maximum, renouvelable de manière indéfinie, sans inculpation ni procès.

497 Palestiniens sont en détention administrative, dont 3 parlementaires.

Des enfants prisonniers

Depuis 2000, au moins 8 000 enfants palestiniens ont été détenus, interrogés et inculpés par la justice militaire israélienne, soit 500 à 700 par an.

205 enfants (moins de 18 ans) sont, au mois de mars 2019, dans les prisons militaires israéliennes. Ces chiffres ne reflètent cependant pas la situation globale des mineurs palestiniens et les persécutions récurrentes à leur rencontre. Ils peuvent en effet être détenus et interrogés pendant quelques heures ou quelques jours, puis relâchés. De ce fait, de nombreuses arrestations ne sont pas documentées.

Les dernières statistiques sur la détention administrative de mineurs recensaient, en janvier 2019, 2 mineurs détenus administratifs.

La plupart sont inculpés pour avoir lancé des pierres et 3 enfants sur 4 subissent des violences physiques lors de leur arrestation, transfert ou interrogatoire. 97 % n'ont pas accès à un avocat pendant leur interrogatoire. 99 % des enfants sont condamnés suite à un plaider-coupable contraint.

Une fois leur sentence prononcée, 60 % des enfants détenus sont transférés des territoires occupés vers les prisons israéliennes, en violation avec la Quatrième Convention de Genève.

Source : <https://plateforme-palestine.org/Prisonniers-les-chiffres-cles-2019>.

La détention administrative : une base juridique colonialiste

Les Defense (Emergency) Regulations de 1945 du mandat abritannique, et les ordonnances d'urgence (zones de sécurité) 1949 israéliennes, base juridique du Gouvernement militaire, ne furent pas toutes publiées d'un seul coup. Elles furent précédées par les Emergency Regulations de 1936 et les Defense Regulations de 1939, utilisées déjà contre les Arabes de Palestine lors de la révolte arabe qui avait éclaté en 1936.



DR
Les Palestiniens, suspects donc enfermés dans leur propre pays.

Ces ordonnances de nouveau modifiées furent publiées en 1945, sous leur forme présente, et utilisées cette fois-ci non seulement contre la population arabe, (Avec la proclamation de l'État d'Israël, les Defense Regulations non seulement restèrent en vigueur (...), mais furent appliquées par les nouvelles autorités comme si rien n'avait changé. Les nouveaux tenants du pouvoir tournèrent la page avec une facilité déconcertante. (...)

Les juristes oublièrent leurs propres résolutions pour interpréter et élargir ces Defense Regulations de 1945 soit

comme juges de l'État d'Israël, soit comme avocats du gouvernement, tandis que les autorités les utilisaient presque exclusivement contre les Arabes

Juridiquement basées sur ces ordonnances mandataires, trois types de règlement permettent aujourd'hui l'incarcération sans motif des Palestiniens pour une durée illimitée ; cette peine s'applique particulièrement aux résidents de Jérusalem annexée où le droit civil israélien s'applique en théorie et peut concerner des adolescents de moins de 15 ans comme le montre un rapport de l'ONG israélienne Betsalem : *« sur les adolescents palestiniens de Jérusalem Est sans protection »*

Les ordonnances sur l'état d'urgence s'appliquent aux citoyens israéliens mais pas aux colons

Comme le stipule l'article 285 de l'ordonnance militaire 1651 : *Toute infraction prévue dans la législation sur la sécurité d'Israël ainsi que toute infraction à la législation d'urgence telle que définie dans cette ordonnance est punissable de 5 ans ou plus d'emprisonnement.*

Ainsi la loi sur lesdits « combattants illégaux » permet l'incarcération des habitants de GAZA depuis le retrait israélien de 2005 et sert à emprisonner des personnes participants aux marches du retour et accusés d'« infiltration en israel »

Le cas de Salah Hamouri - qui a eu un certain retentissement en France - illustre ce fonctionnement aberrant. Franco-Palestinien, il fut emprisonné sans motif formel de 2005 à 2008, sous l'accusation fautive d'avoir concocté un attentat contre le rabbin Ovadia Youssef.

Il a passé son diplôme d'avocat en prison (comme la jeune Ahd Tamini a pu y passer son bac) . Depuis sa libération, les forces israéliennes d'occupation l'ont harcelé en permanence. Le point d'orgue a été l'expulsion de son épouse française en janvier 2016, alors qu'elle était enceinte de six mois. Un nouvel internement administratif (dont il n'a été libéré qu'en 2018) s'inscrit dans une politique mise en œuvre depuis cinquante ans dans les territoires palestiniens. Avant de les appliquer aux Palestiniens occupés, Israël avait abondamment usé de ces ordonnances d'urgence contre les Palestiniens restés en Israël après les expulsions massives de 1947-1950.

Étant donné que ces ordres militaires 101 (1967), 378 (1970), 1644, 1651 (2010), 1745 (2015) confèrent à l'autorité compétente le pouvoir de prendre des mesures contre un individu chaque fois qu'elle « estime » ou qu'il lui « semble » que les conditions déterminées l'exigent, il en découle généralement que l'autorité compétente est elle-même juge en dernier ressort de l'existence de ces conditions. N'ayant que une compétence limitée, le tribunal ne peut pas statuer sur les raisons qui ont amené l'autorité compétente à prendre ledit décret.

Les « intérêts vitaux » de l'État

Dans un autre jugement, la Cour suprême écrit : *« Une autorité publique ne saurait être tenue de fournir au tribunal des preuves, orales ou écrites, dont la révélation risque de mettre en danger les intérêts vitaux de l'État et de sa sécurité. »*

Bref, il suffit qu'un agent de sécurité se présente devant le juge et déclare : *« je soupçonne cet individu d'envisager un acte mettant en danger la sécurité d'Israël »*, sans même que ce danger soit spécifié, pour que la Cour se déclare incompétente et autorise l'incarcération sans motif déclaré et sans limite de temps de tout individu.

En principe, ces ordonnances d'urgence s'appliquent à tous. Mais de fait, jusqu'en 1967, seuls des Arabes israéliens ont subi des détentions administratives. Et avec l'occupation des territoires palestiniens, hormis un cas — celui de deux colons israéliens ultras, en août 2015 —, les internements administratifs dans les territoires occupés n'ont touché depuis 52 ans que des Palestiniens. Selon une estimation du gouvernement palestinien en 2012, depuis 1967 environ 100 000 Palestiniens ont été emprisonnés « administrativement » par l'État d'Israël, pour des périodes allant d'un mois à plusieurs ann. En mars avril 2019 ils étaient au nombre de 500.

Sources : <https://www.lacimade.org/publication/rapport-2017-sur-les-centres-et-locaux-de-retention-administrative/>

<https://orientxxi.info/magazine/les-detentions-administratives-un-guantanamo-israelien,2039>

Comment Israël cherche à bloquer le soutien des Palestiniens à leurs prisonniers



DR

Le gouvernement israélien doit reverser régulièrement à l'Autorité palestinienne (AP) la TVA et les droits de douane qu'il prélève sur les produits importés par les Palestiniens. Mais en juillet 2018, le Parlement – la Knesset – a voté une loi visant à geler ces versements à hauteur du montant des allocations accordées par l'AP aux auteurs d'attaques anti-israéliennes et à leurs familles.

Elle n'avait jamais été appliquée jusqu'alors. La semaine dernière, Benjamin Nétanyahou a annoncé son intention de le faire après le meurtre d'une jeune Israélienne par un Palestinien à Jérusalem.

« Un devoir national, humanitaire et social »

L'Autorité palestinienne présidée par Mahmoud Abbas verse des allocations aux familles de Palestiniens détenus par Israël en fonction des peines qui leur ont été infligées par la justice de l'Etat hébreu. Ces prisonniers sont considérés par de nombreux Palestiniens comme des héros de la lutte contre l'occupation de leurs territoires. Israël occupe la Cisjordanie et Jérusalem depuis 1967.

Le président Abbas a souligné à plusieurs reprises que le soutien aux familles des prisonniers et des « martyrs » « constitue un devoir national, humanitaire et social qui doit toujours être rempli indépendamment des pressions israéliennes et internationales ». Les responsables israéliens estiment eux que ces allocations encouragent la violence.

Selon les termes de la loi adoptée en 2018 par Israël, le ministre de la défense présente en fin d'année au cabinet un rapport sur les sommes payées par l'AP aux prisonniers palestiniens et à leurs familles l'année écoulée. L'année suivante, Israël gèlera chaque mois un douzième de la

somme indiquée dans le rapport sur les taxes et droits de douane dus aux Palestiniens.

Dans le cas où le ministre de la défense annonce que l'Autorité palestinienne cesse de verser ces allocations, le cabinet pourra décider de dégeler partiellement ou complètement les fonds retenus.

La présidence palestinienne a critiqué cette mesure comme une usurpation de l'argent du peuple palestinien. Le porte-parole du président Abbas, Nabil Abou Roudeina, a déclaré dans un communiqué que « cette décision arbitraire israélienne viole de manière unilatérale les accords signés dont les accords de Paris ».

« La position du président telle qu'il l'a toujours énoncée est que nous n'accepterons aucune atteinte aux moyens de subsistance de nos héros prisonniers et des familles des martyrs et blessés. »

« Le gouvernement d'occupation [israélien] cherche à détruire l'Autorité palestinienne en partenariat avec l'administration américaine de Donald Trump », a de son côté accusé Ahmed Majdalani, un responsable de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), entité reconnue internationalement comme représentant les Palestiniens.

Sources : Le Monde, <https://www.anti-k.org/2019/02/25/prisonniers-palestiniens-israel-bloque-des-millions-de-dollars-pour-ramallah/>

DES ENFANTS PAR MILLIERS EN PRISON

Plus de 50.000 arrestations d'enfants palestiniens par les forces de l'occupation israélienne ont été enregistrées depuis 1967, a annoncé un centre d'études palestinien. « Depuis 1967, plus de 50.000 arrestations ont été enregistrées parmi des enfants palestiniens mineurs, dont plus de 16.000 depuis le début de l'Intifada Al-Aqsa en 2000 », a indiqué Abdel-Nasser Farwaneh, responsable de l'unité des études et de la documentation de la commission des prisonniers et ex-prisonniers.

« Les arrestations d'enfants faisaient partie d'une politique systématique visant à déformer et à détruire la réalité et l'avenir de l'enfance palestinienne », a ajouté le responsable, cité par l'agence palestinienne de presse Wafa. M Farwaneh a ajouté qu'entre 2000 et 2010, 700 cas étaient enregistrés par an.

Un chiffre qui a presque doublé à partir de 2011, pour atteindre 1.250 cas par an.

Source : <http://www.france-palestine.org/Palestine-Plusieurs-milliers-d-enfants-arretes-par-les-forces-israeliennes?destination=imprimer>

KHALIDA JARRAR : “JAMAIS JE NE ME TAIRAI !”

d'après une interview de **Jaclynn ASHLY** (1)

Juriste de haut rang, défenseure notamment des droits des femmes, Khalida Jarrar a fait l'objet de plusieurs périodes de détention administrative d'une durée totale de deux ans sans avoir été accusée d'aucun crime ou délit. En prison elle a continué ses activités de formation.

Personnalité de premier plan de la société civile – elle était responsable du Conseil législatif palestinien alors que le parlement était encore nominalement actif - réagit vivement lorsqu'on l'interroge pour savoir si elle s'inquiétait d'être à nouveau arrêtée par l'occupant israélien.

« Pourquoi me demandez-vous ça ? » questionne-t-elle.

« Je pense que cette question s'adresse à l'occupation », dit-elle en agitant les mains avec une cigarette entre les doigts. « L'occupation continuera-t-elle à démolir les maisons palestiniennes ? Ont-ils l'intention de continuer à nier nos droits nationaux à l'auto-détermination ? »

« Si l'occupation continue, alors je ne cesserai jamais de parler de ces problèmes. »

Madame Jarrar a été arrêtée [kidnappée] en juillet 2017 et a passé 20 mois en détention administrative.

Cette forme de détention – sans inculpation ni jugement, ni fourniture du moindre élément de preuve – est utilisée presque exclusivement contre les Palestiniens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Elle est illégale au regard du droit international lorsqu'elle est utilisée de manière aussi large que le fait Israël.

Au cours de son dernier séjour en prison, elle a boycotté, avec des centaines d'autres Palestiniens placés en détention administrative, pendant près d'un an les tribunaux israéliens.

« La situation dans son ensemble est injuste », explique-t-elle. « Nous n'avons pas le droit de

nous défendre ni de savoir pourquoi nous sommes emprisonnés. Alors pourquoi devrions-nous nous présenter devant les tribunaux ? »

Le temps que Khalida Jarrar a passé en prison ne fait que revigorer son plaidoyer en faveur des droits des femmes. Au cours de son séjour en prison en 2015, elle s'était coordonnée avec le ministère palestinien de l'Éducation et le ministère des Prisonniers pour permettre aux femmes détenues de passer les examens de fin d'études secondaires derrière les murs de la prison.

Depuis lors, elle estime qu'une trentaine de femmes de la prison israélienne de HaSharon ont réussi l'examen, notamment l'éminente militante adolescente Ahed Tamimi et sa mère Nariman.

Aider les femmes à se défendre

Madame Jarrar a également passé des années à documenter diverses violations des droits contre des enfants palestiniens et des prisonniers blessés, à la fois en tant que parlementaire avec une responsabilité particulière pour les prisonniers, et en tant que responsable de l'organisation Addameer. Elle ainsi recueilli des heures de témoignage de prisonniers pendant son temps derrière les barreaux.

Pour elle aider les femmes détenues à se perfectionner en prison grâce à l'éducation est l'aspect le plus important de son travail. Quand les femmes reçoivent une éducation en prison, « elles se rendent compte que quand elles sont libérées, elles peuvent réellement faire quelque chose et qu'elles ne perdent pas leur temps à attendre que leurs peines soient terminées », dit-elle encore.

C'est également essentiel au développement des femmes incarcérées pour des « raisons sociales », a-t-elle ajouté, faisant référence à des femmes qui, dans certains cas, auraient fait en sorte d'être intentionnellement arrêtées pour fuir des problèmes domestiques.

« Par exemple, si une femme est confrontée à la violence de son mari, nous pouvons lui donner une

éducation et espérer qu'elle a quelque chose à attendre. Nous essayons de lui donner les connaissances et la force nécessaires pour sortir de prison et demander le divorce ».

En dehors de la prison, Khalida Jarrar continue de soutenir les prisonniers. Elle prend contact avec les familles des détenues confrontées à des problèmes chez elles et s'assure que les femmes sont en sécurité et protégées une fois libérées.

Invitée régulière des stations de radio locales pouvant être captées dans les prisons israéliennes, elle veille toujours à communiquer avec les prisonniers et à parler de leurs problèmes ou de toute autre question pouvant les intéresser. À travers leurs familles, elle leur envoie des livres à lire. Chaque prisonnier a droit à deux livres par mois.



Lors de sa dernière sortie de prison Khalida Jarrar accueillie par ses proches en février dernier (Photo : Oren Ziv/ActiveStills.org)

Lors de son dernier emprisonnement en détention administrative, elle a initié les prisonniers au droit international et aux droits de l'homme, notamment en étudiant la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

La vie en prison isole les uns des autres, dit-elle. « Les prisonniers doivent se soutenir mutuellement. »

« Nous devenons comme une famille. »

(1) journaliste palestinienne.

Source : <http://www.chroniquepalestine.com/khalida-jarrar-jamais-je-ne-me-tairai/> article original sur <https://electronicintifada.net/content/khalida-jarrar-i-will-never-stop-speaking-out/26961>



La campagne BDS en France et dans le monde

La campagne "*Boycott, Désinvestissement, Sanctions*" trouve son origine dans l'appel lancé, le 9 juillet 2005, aux sociétés civiles internationales et aux gens de conscience du monde entier, par 172 partis, organisations et syndicats, représentant la société civile palestinienne, en vue d'imposer de larges boycotts à Israël, et des retraits d'investissement.

Elle a essentiellement pour but de faire respecter par Israël le droit international, superbement ignoré par l'Etat hébreu depuis sa proclamation par David Ben Gourion, le 14 mai 1948.

Cet appel énonce les trois exigences indissociables du peuple palestinien :

1/ Fin de l'occupation de la Palestine (Cisjordanie, Jérusalem-Est, Bande de Gaza) et de la colonisation de toutes les terres.

2/ Egalité absolue des droits accordés aux Juifs et aux Palestiniens d'Israël, dont la nationalité.

3/ Droit des réfugiés au retour et à l'indemnisation, comme stipulé par la résolution 194 de l'ONU, du 11 décembre 1948.

Nouvelle victoire aux Etats-Unis : un tribunal invalide la loi anti-boycott

Un tribunal fédéral du Texas a statué qu'une loi fédérale visant les soutiens du mouvement BDS, qui dénonce l'occupation israélienne, est anticonstitutionnelle.

Le juge de district d'Austin, Robert Pitman s'est prononcé contre la loi, qui exige des entrepreneurs qu'ils fassent la preuve qu'ils ne boycottent pas Israël ou des sociétés qui sont en relation d'affaires avec ce pays. Des lois similaires ont déjà été jugées inconstitutionnelles par des juges fédéraux en Arizona et au Kansas.

Les boycotts font partie de la liberté d'expression qui est protégée par le 1er amendement a estimé le juge Pitman dans son avis de 56 pages enregistré le 25 avril.

Cette loi de l'Etat du Texas "menace d'interdiction les idées impopulaires et manipule le débat public par la coercition plutôt que par la persuasion" a-t-il fait remarquer.

L'Union Américaine des Libertés Civiles (ACLU) ; une organisation importante des droits juridiques aux Etats Unis a déposé plainte contre l'Etat du Texas au nom de 4 plaignants

en décembre dernierNouvelle victoire auLes plaignants, a fait valoir le procès, ont, soit perdu des opportunités de contrats parce qu'ils n'auraient pas affirmé par écrit qu'ils ne soutenaient pas les boycotts contre Israël, ou, parce qu'ils l'ont fait au détriment de leur droits à la liberté d'expression.

Des Etats qui bafouent le premier amendement

"Nous ne pouvons pas rester silencieux quand des Etats bafouent le 1er amendement de cette façon " a déclaré Vera Eidelman, avocate de l'ACLU. Au 10 avril 2019, 27 Etats des Etats-Unis ont fait passer une législation anti-BDS et 14 Etats supplémentaires ont introduit des projets de loi similaires selon Palestine Legal; une association qui soutient le droit pour les citoyens étatsununiens de soutenir la Palestine.

En février dernier, le Sénat des Etats-Unis a adopté la loi de 2019 contre BDS, qui vise à empêcher l'Etat et les gouvernements locaux de travailler avec des entités qui soutiennent BDS. Pour que cette loi entre en vigueur, elle doit être approuvée par la Chambre des représentants ce qui ne s'est pas fait.

Le projet de loi suscite à la fois soutien ardent et critique aiguisée. Les critiques clament qu'il viole le Premier amendement et les soutiens disent qu'il est nécessaire pour protéger Israël, proche allié des Etats-Unis.

Le Sénateur, Jil Risch, Républicain de l'Idaho, a déclaré que le projet de loi est destiné à montrer que l'activité de BDS est réprimée et qu'elle n'est pas appropriée à l'égard de notre ami, l'Etat d'Israël.

Le Sénateur, Rand Paul, un Républicain du Kentucky, a affirmé que le projet de loi était en contradiction avec un principe fondamental des Etats-Unis. "Il n'y a probablement rien de plus américain que de protester, d'exprimer son désaccord et de boycotter.... ce qui est triste aujourd'hui, est que nous débattons afin de savoir si ou non nous limiterons le droit au boycott inscrit dans le Premier amendement et que nous le ferons au motif qu'une large majorité désapprouve l'idée de ce que les gens boycottent.

Source : <http://www.palestinemonitor.org/details.php?id=3si3lqa22614y9kvfr25cr>

L'appel au boycott des produits israéliens : légal ou pas ?

par Ghislain POISSONNIER (1)



Fondée en 2005 par la société civile palestinienne, la campagne BDS pour « *Boycott Désinvestissement Sanctions* » est active en France depuis 2009. Dans le cadre de cette campagne, une cinquantaine d'associations françaises appelle les consommatrices à boycotter les produits israéliens, c'est-à-dire à ne plus en acheter dans les magasins. Mais cet appel au boycott des produits israéliens est-il légal ?

La question se pose depuis que la Cour de cassation a jugé en octobre 2015 que l'appel à ne pas acheter des produits israéliens lancé par des militantes associatives devant un supermarché constituait un appel à la discrimination des productions israéliennes, appel fondé sur la nationalité de ces producteurs et productrices et donc illégal en droit français. Avant cet

arrêt de la Cour de cassation, l'appel au boycott n'avait jamais fait l'objet de poursuites pénales, y compris lors des appels lancés contre les produits sud-africains du temps de l'apartheid. Les juristes considéraient généralement qu'il s'agissait d'une pratique légale.

Existe-il aujourd'hui un risque pénal ?

Depuis cet arrêt de la Cour de cassation, un doute s'est emparé de certain·es des actrices des associations mobilisées en faveur du respect du droit international en Palestine. Leurs revendications et leurs actions BDS ne seraient-elles pas interdites par la loi pénale française ?

La jurisprudence de la Cour de cassation n'interdit pas l'appel au boycott de l'État israélien, de ses institutions publiques (notamment ses universités), de ses événements (festivals culturels, performances artistiques, conférences scientifiques, rencontres sportives etc.) et des organismes qui soutiennent la politique du gouvernement israélien (syndicats, ordres professionnels, associations). L'appel au boycott des différentes formes de coopération institutionnelle avec Israël reste possible.

De même, s'agissant des produits israéliens, il est possible d'appeler au boycott de produits spécifiques : par exemple, ceux fabriqués dans les colonies israéliennes de Cisjordanie ou ceux fabriqués par des sociétés israéliennes ayant des liens particuliers avec les industries d'armement ou des liens avec les colonies.

La jurisprudence actuelle de la Cour de cassation interdit l'appel au boycott d'un produit en raison de la nationalité de son producteur. Les contrevenant·es risquent un an d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende. Certains tribunaux ont appliqué cette jurisprudence pour condamner des militant·es associati·ves de la campagne BDS, tandis que d'autres ont courageusement considéré qu'elle devait être écartée parce qu'elle portait atteinte à la liberté d'expression.

Un enjeu politique

Sur le plan international, la France est le seul pays à interdire les appels au boycott des produits israéliens. Les plus hautes juridictions des États-Unis et de la Grande-Bretagne ont reconnu que l'appel au boycott des produits d'un pays pour motifs politiques était protégé par la liberté d'expression. La jurisprudence de la Cour de cassation porte un coup important aux libertés publiques. Au nom de la sauvegarde des intérêts économiques des producteurs israéliens, on réduit le champ d'expression des citoyens sur un sujet d'intérêt général.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que la Cour européenne des droits de l'homme a été saisie de ce problème. Elle tranchera la question dans les prochains mois et l'on voit mal comment elle pourra éviter de rappeler à la Cour de cassation que le droit des citoyen·nes et des consommatrices à refuser les produits d'un Etat qui viole le droit international et à en débattre impose une autre approche.

(1) Magistrat

Source : <https://www.aurdip.org/l-appel-au-boycott-des-produits-3413.html>

Honte à toi, Allemagne, pour ta résolution anti-BDS !

Par Gideon LEVY. Journaliste au Haaretz.



L'Allemagne vient de criminaliser la justice. Un mélange de sentiments de culpabilité justifiés, orchestrés et poussés à l'extrême par le chantage cynique et manipulateur d'Israël, a poussé le Parlement fédéral à adopter vendredi l'une des résolutions les plus scandaleuses et bizarres depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le Bundestag a défini le mouvement de boycott, de désinvestissement et de sanctions contre Israël comme antisémite. Benjamin Netanyahu et Gilad Erdan se sont réjouis. L'Allemagne devrait avoir honte.

Desormais, l'Allemagne considérera tous les partisans du BDS comme des judéophobes ; parler de « l'occupation israélienne » équivaldra à dire « Heil Hitler ». Désormais, l'Allemagne ne peut plus se vanter de sa liberté d'expression. Elle est devenue un agent du colonialisme israélien. Bien que certains soient effectivement antisémites, la majorité des partisans du BDS sont des personnes de conscience qui croient qu'un État d'apartheid mérite d'être boycotté. Qu'est-ce qu'il y a d'antisémite là-dedans ? La majorité des partis au Bundestag ont soutenu la résolution, y compris celui de la chancelière Angela Merkel, la conscience de l'Europe. Comme c'est triste. Les sentiments de culpabilité sont si paralysants, la propagande si efficace.

Désormais, l'Allemagne considérera tous les partisans du BDS comme des judéophobes ; parler de « l'occupation israélienne » équivaldra à dire « Heil Hitler ». Désormais, l'Allemagne ne peut plus se vanter de sa liberté d'expression. Elle est devenue un agent du colonialisme israélien. Bien que certains soient effectivement antisémites, la majorité des partisans du BDS sont des personnes de conscience qui croient qu'un État d'apartheid mérite d'être boycotté. Qu'est-ce qu'il y a d'antisémite là-dedans ? La majorité des partis au Bundestag ont soutenu la résolution, y compris celui de la chancelière Angela Merkel, la conscience de l'Europe. Comme c'est triste. Les sentiments de culpabilité sont si paralysants, la propagande si efficace.

Merkel pense-t-elle que Daniel Barenboim - directeur musical de l'Opéra national de Berlin et chef d'orchestre principal à vie de son orchestre, la Staatskapelle, exemple par excellence d'un artiste engagé selon la conscience et la morale, fier juif et israélien embarrassé, co-fondateur du West-Eastern Divan Orchestra, patriote israélien, oui patriote, qui a peur, de toutes ses fibres, pour l'avenir du pays de sa jeunesse - est aussi un antisémite ? Barenboim ne soutient peut-être pas explicitement le BDS, mais depuis des années, il boycotte discrètement les salles de concert israéliennes. Il ne peut pas se résoudre à jouer pour les Israéliens quand, à moins d'une heure de route de l'auditorium, une nation gémit sous l'occupation. C'est sa noble façon d'exprimer sa protestation. Merkel est son amie. Elle admire sans aucun doute son sens

de la justice. Qu'est-ce qu'elle va lui dire maintenant ?

Ce n'est pas un service rendu à Israël

Que diront les législateurs allemands de ceux qui appellent au boycott des produits des ateliers de misère ou de l'industrie de la viande ? Vont-ils aussi les criminaliser ? Qu'en est-il des sanctions à l'encontre de la Russie pour son invasion de la Crimée ? Pourquoi une occupation mérite-t-elle d'être boycottée et une autre d'être acclamée ? Que pensaient les Allemands des sanctions contre l'Afrique du Sud ? Quelle est la différence ?

Il est permis d'appeler au boycott contre un régime tyrannique ; en fait, c'est obligatoire. Il est également permis de penser différemment, de penser qu'il n'y a pas de peuple palestinien et pas d'occupation, seulement un peuple élu en terre promise. Mais criminaliser les Allemands en quête de justice en tant qu'antisémites ? J'en connais quelques-uns, et ils n'ont absolument rien en commun avec les antisémites. Encore un coup de pouce des Erdan et le BDS sera désigné comme organisation terroriste.

Les sentiments de culpabilité sont toujours un mauvais conseiller. Cette fois, ils se sont révélés particulièrement terribles. L'Allemagne n'est pas un pays comme les autres. Elle a une profonde obligation envers l'État des Juifs. Il est de son devoir de contribuer à sa sécurité et à sa croissance, mais ce devoir ne doit pas inclure l'aveuglement moral et l'autorisation automatique pour Israël de faire ce qu'il veut et de mépriser les résolutions des institu-

tions internationales qui ont été établies à la suite de la guerre que l'Allemagne avait déclenchée. L'Allemagne a le devoir de soutenir Israël, mais comme tout véritable ami, elle doit aussi faire tout ce qui est en son pouvoir pour l'empêcher d'être un État mauvais. Combattre l'opposition à l'occupation n'est pas de l'amitié.

L'Allemagne peut fournir des sous-marins à Israël, mais elle doit aussi imposer des exigences éthiques à l'État. En marge de sa culpabilité envers les Juifs, elle porte aussi une responsabilité morale indirecte sur le sort du peuple qui vit dans le pays où les Juifs ont fui l'Allemagne dans la terreur et où ils ont créé un État. L'Allemagne a également une obligation envers ceux qui n'auraient pas été privés de leurs terres et de leurs droits sans l'Holocauste. Ce peuple vit depuis des décennies sous la botte d'Israël. L'Allemagne doit aider à sa libération.

En adoptant cette résolution, le Bundestag n'a pas rendu service à Israël, ni à la justice, ni au droit international. Seule l'occupation israélienne en a profité. Le Bundestag n'a pas à soutenir le BDS, il est permis de s'opposer au mouvement de boycott, mais le criminaliser comme antisémite, surtout en Allemagne ? L'"autre Allemagne" a trahi son devoir envers sa propre société civile consciente, envers les Palestiniens et aussi envers Israël.

Des Palestiniens interpellent le gouvernement allemand

Mercredi 22 mai, des douzaines de Palestiniens ont protesté à Ramallah contre l'adoption d'une loi allemande qui vise à criminaliser le mouvement BDS (Boycott, Désinvestissement, et Sanctions).

La loi présente le mouvement BDS comme étant antisémite. Les protestataires ont écrit au gouvernement allemand pour signaler qu'une telle loi violerait la Charte des Droits humains sur la liberté d'expression.

Elle serait aussi en contradiction avec la politique étrangère de l'Union européenne, qui considère que le mouvement BDS entre dans le cadre de la liberté d'expression

Traduit par Fausto GIUDICE
pour Tlaxcala.

En France une victoire du droit et de la mobilisation de la société civile

Communiqué de la Plateforme Palestine du 16 mai 2019



Le tramway qui contribue au développement des colonies illégales

A l'issue d'une intense campagne de mobilisation, nos organisations se félicitent aujourd'hui du retrait d'ALSTOM de l'appel d'offre pour l'extension du réseau de tramway à Jérusalem-Est, outil de la politique de colonisation et d'annexion israélienne à Jérusalem. Après le retrait en juin de Systra, filiale de la SNCF et de la RATP, nous demandons à la dernière entreprise française historiquement impliquée dans le projet : la Caisse des Dépôts et Consignations via sa filiale EGIS, de s'en retirer pour ne pas se rendre complice de violations du droit international. Nous demandons à l'État de jouer son rôle au titre de ses responsabilités en matière de relations internationales comme d'investisseur.

– La situation de Jérusalem, avec l'annexion illégale de Jérusalem-Est, le développement galopant de ses colonies et les transferts forcés de sa population palestinienne, est un concentré des violations du droit international par Israël. La reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël par Trump et le déplacement officiel de l'ambassade des États-Unis à Jérusalem le 14 mai 2018, en contradiction avec les engagements de la communauté internationale, ont encore accéléré la dégradation de la situation sur le terrain.

La ligne de tramway existante et les extensions en projet visent à relier Jérusalem-Ouest à ces colonies israéliennes

implantées sur le territoire palestinien occupé de Jérusalem-Est et à favoriser le développement de colonies illégales en violation du droit international. C'est pour cette raison que, le 13 juin 2018, huit organisations (L'Association France Palestine Solidarité, la CFDT, la CGT, la FIDH, Al-Haq, la LDH, l'Union syndicale Solidaires et la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine) ont publié le rapport « *Tramway de Jérusalem : des entreprises françaises contribuent à la colonisation israélienne du territoire palestinien occupé* », et lancé officiellement la campagne pour le retrait de ce projet des entreprises françaises qui y sont impliquées.

Une seule société française reste impliquée

Le retrait de Systra, filiale commune de la SNCF et de la RATP, a été annoncé dès le 20 juin 2018 par la voix du président de la SNCF. C'est maintenant au tour d'Alstom de se retirer de ce projet : ce retrait a été annoncé par les deux sociétés israéliennes qui étaient ses partenaires dans un consortium qui devait soumettre son offre au plus tard le 13 mai. L'argument initial d'Alstom présenté aux deux entreprises était que « l'appel d'offres et le projet lui-même sont ostensiblement nuisibles, ou pourraient potentiellement nuire aux droits de l'Homme. En outre, selon Alstom, la participation à l'offre est contraire au droit français ».

Le nombre de consortiums candidats à la construction de la phase 2 du projet est passé de sept à deux. Nous appelons maintenant les consortiums restants à se retirer de ce projet, pour marquer qu'ils ne peuvent pas cautionner l'annexion de territoires par la force, la colonisation de territoires occupés et la violation constante du droit international par Israël.

Au moins une société française reste impliquée dans le projet du tramway colonial de Jérusalem. Il s'agit de Egis Rail, dont l'actionnaire majoritaire est la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), et donc majoritairement à capitaux publics. Nous demandons d'urgence au gouvernement et à la direction de la CDC qu'au nom de l'éthique de l'entreprise, qui ne doit souffrir aucune exception, ils exigent d'Egis Rail son retrait immédiat de ce projet.

Après la belle victoire pour le droit que constitue le retrait d'Alstom du projet de tramway, il est indispensable que le gouvernement français et l'ensemble des gouvernements européens prennent clairement position contre toute implication des entreprises dans le déni du droit que constitue la politique israélienne d'annexion, de colonisation et d'occupation.

Source : <https://plateforme-palestine.org/Retrait-d-Alstom-du-projet-de-tramway-de-Jerusalem-une-victoire-du-droit-et-de>

Ivre de pouvoir, Trump est en train de détruire le Moyen-Orient

par David HEARST (1)

Si vous voulez savoir qui paiera le prix d'un Trump redynamisé, la réponse est la suivante : les Palestiniens.

L'enquête du procureur spécial Robert Mueller s'est terminée de la pire des manières pour une vaste coalition de forces qui espéraient assister au départ du président américain Donald Trump, ou du moins au début de la fin. La perspective d'un second mandat de Trump semble désormais plus probable.

Alors que l'acte final du drame de Mueller s'est joué, un autre s'est déroulé presque à l'abri des radars.

Trump a offert au Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu le plateau du Golan, un présent devant lequel tous les autres présidents américains, républicains comme démocrates, ont à juste titre reculé et que l'Union européenne a catégoriquement rejeté. Situé à la frontière syrienne, le plateau du Golan a été capturé au même moment que la Cisjordanie. Si on laisse Israël conserver ce morceau de territoire occupé, rien ne l'empêchera d'annexer désormais tout ou partie de la Cisjordanie.

Morceau après morceau, dounam après dounam, Trump et Netanyahu ont démantelé un État palestinien et tous les moyens négociés pour en obtenir un. Trump a mis fin à toutes les contributions américaines à l'UNRWA, l'agence des Nations unies qui est devenue le principal employeur, éducateur et soutien des camps de réfugiés palestiniens. Il refusera les visas aux avocats de la Cour pénale internationale qui enquêtent sur les crimes de guerre israéliens. Il a déclaré que l'antisionisme relevait de l'antisémitisme. Il a retiré Jérusalem et le plateau du Golan de la table des négociations et déclaré à présent que les occupants peuvent conserver les terres qu'ils ont conquises. Et il a fait tout cela au nom de Dieu.

À quoi ressembleraient un nouveau mandat pour Trump ainsi qu'un Netanyahu réélu pour les Palestiniens ?



DR

Trump prépare la prochaine guerre en rigolant.

Suivant la tactique du salami, le premier objectif sera l'annexion de la zone C, qui abrite la plupart des colons et constitue 61 % du territoire de la Cisjordanie. Le deuxième objectif sera l'imposition d'un successeur complaisant à un Mahmoud Abbas moribond. Le troisième serait une offensive militaire à Gaza pour anéantir le Hamas une fois pour toutes.

Trump a raison. Pour leur plus grande honte, les dirigeants des États arabes soutenus par l'Occident l'encouragent tous.

Les membres de la nouvelle génération de dirigeants arabes, Mohammed ben Salmane en Arabie saoudite, Mohammed ben Zayed à Abou Dabi et Abdel Fattah al-Sissi en Égypte, ont clairement placé leurs propres relations commerciales et sécuritaires avec Israël devant les promesses historiques de leurs pères de protéger et de se battre pour les Palestiniens.

Deux dirigeants destructeurs

Les Palestiniens sont bel et bien seuls. Trump et Netanyahu, deux des dirigeants les plus destructeurs pour le Moyen-Orient, sont ivres de pouvoir. Les ivrognes sont les derniers à sentir les dangers que voient les gens sobres et rationnels. De 1948 à 1965, les Palestiniens sont restés en sommeil face à Israël, sans aucun dirigeant pour les représenter, mais ils sont apparus pour former un mouvement de résistance au sein du Fatah et d'autres groupes, dont la cause a uni le monde arabe et l'a dominé pendant

trois décennies. L'absence aujourd'hui de dirigeants palestiniens capables d'obtenir des droits et des terres pour un peuple occupé ne vaut pas capitulation. La partie n'est pas finie.

La grande masse que constitue l'opinion publique arabe, abandonnée et réprimée par ses dirigeants, ne restera pas immobile ou inerte. Elle commencera à explorer d'autres directions. L'Europe est déconnectée et consumée par sa propre désunion. La Russie est hors du jeu.

Il reste donc deux puissances régionales pour entretenir le flambeau palestinien : la Turquie et l'Iran. Le président turc Recep Tayyip Erdoğan envisage désormais de convertir Sainte-Sophie d'Istanbul en mosquée en réaction immédiate à la reconnaissance par Trump des revendications israéliennes sur Jérusalem-Est et le plateau du Golan. L'annonce d'Erdoğan indique clairement qu'ils peuvent être deux à jouer avec les questions religieuses dans une région sensible. Trump, comme George W. Bush avant lui, comprend terriblement mal le fonctionnement du Moyen-Orient. L'Iran se développe en tant que puissance régionale dans le vide créé par l'ambition excessive, les erreurs de calcul et, finalement, le retrait des Occidentaux. (...)

À l'heure actuelle, Qassem Soleimani, le proconsul le plus efficace d'Iran, rencontre tous les politiques et groupes arabes sunnites – irakiens, égyptiens, syriens et palestiniens. Tous ceux qui ont combattu avec acharnement l'Iran et le Hezbollah en Syrie trouvent désormais en cet homme une nouvelle oreille attentive et un nouvel interlocuteur.

Trump et Netanyahu ne sont pas en train de conquérir le Moyen-Orient, mais ils pourraient bien le réaligner pour la prochaine guerre.

Le gagnant raffle tout. Ce sera effectivement le cas, mais pas comme ce gagnant l'imagine aujourd'hui.

(1) Middle East Eye

Source : <http://www.france-palestine.org/Ivre-de-pouvoir-Trump-est-en-train-de-détruire-le-Moyen-Orient/>

Bien discrète transition

Je tiens à commenter un important épisode de la vie de notre Association.

Toujours à nos côtés, mais moins à notre tête, Maurice Buttin a décidé enfin de tenir pleinement compte des exigences de sa santé et de sa vie familiale pour remettre à notre équipe la charge de la présidence du CVPR, charge qu'il aura assumée pendant une douzaine d'années.

S'il reste un membre essentiel de notre communauté militante, il en aura été un très grand président, et cela, sans la moindre affectation de grandeur mais, bien au contraire, en restant attentif à tous les avis. De fait, il sut diriger nos débats et fit l'effort méritoire de discipliner l'expression de nos sensibilités qui parfois divergeaient, tout en s'accordant sur l'essentiel, ce qui n'alla pas sans quelques désolantes ruptures. Il fut surtout l'inlassable animateur de nos activités et, souvent, leur principal artisan. Le bulletin, les conférences, les colloques, la collation et la mise en forme des actes, tout cela aura dû le plus clair de sa réalité à ses efforts et à ceux de Madame Buttin, que nous appelons, peut-être trop familièrement, Mado.

Certes, je ne mésestime aucunement la compétence ni le dévouement d'autres membres du bureau : Jean Rabinovitch, Henri Folliet, Henri Marchal sont les noms qui me viennent à l'esprit. Mais il faut bien reconnaître que l'Association avait son âme rue des Entrepreneurs.

C'est grâce à une culture historique et juridique hors pair, un entregent à faire pâlir bien des diplomates, une grande agilité intellectuelle et enfin un effort physique inlassable, en dépit des inconstances de la santé, que Maurice Buttin aura maintenu notre Association hautement vivante.

Devenu moi-même très familier des ONG depuis mon « *entrée en retraite* », je puis dire que peu d'entre elles auront accompli autant de travail avec aussi peu de moyens matériels, mais grâce aux qualités de leurs dirigeants.

Si notre CVPR peut continuer sa route, c'est qu'il est guidé par l'exemple que nous ont donné Maurice Buttin et les siens.

J'avais pu imaginer, quand les négociations de paix semblaient fébriles, que le CVPR pourrait être appelé à disparaître, faute de sujets « *d'indignation* » pour user d'un terme cher à notre prestigieux parrain, Stéphane Hessel. J'aurais aimé voir Maurice Buttin continuer de jeter quelque lumière sur certaines ombres de la décolonisation en Afrique du Nord, comme il l'a fait dans son livre magistral sur l'Affaire Ben Barka.

Hélas, le siècle qui vient de commencer et que la technologie pourvoit d'outils inespérés d'aide à l'information et à la réflexion, lesquels devraient faciliter l'accès à quelque sagesse, tarde désespérément à répondre aux espoirs mis en lui. En ce que les chrétiens appellent la « *Terre Sainte* », et où convergent trois ferveurs issues de la même révélation initiale, la seule fraternité qui prévale pour l'instant est celle de Caïn et d'Abel, c'est-à-dire la rivalité fratricide. Plus que jamais règne l'acharnement à s'approprier des territoires et à en exclure des « *frères humains* » pour parler comme Villon.

Dès lors, devant le CVPR, le chemin reste le même. Essayons une larme et poursuivons notre travail.

Pierre LAFRANCE



**CVPR-PO: Association 1901,
fondée par Béréa Adli-Bloch**

Présidents d'Honneur

Maurice Buttin et

Jacques Milliez

Président : **Francis Blanchet**

Vices Présidents :

Hasna Abid et Jean Francheteau

Secrétaire générale :

Mohamed Akil.

Trésorier :

Ivar Ekeland

Directeur de la publication :

Francis Blanchet

Secrétariat :

7 rue Le GOFF - 75005 Paris

CCP 41 675 48 J La Source.

Courriel : cvpr12@laposte.net

Le directeur exécutif de l'association israélienne B'Tselem nous écrit

Cher Maurice,

À mi-chemin des élections générales d'avril en Israël et de la répétition des élections en septembre, nous nous retrouverons au mois de juin, année qui marque le 52^e anniversaire de l'occupation israélienne de la Cisjordanie (y compris Jérusalem-Est) et de la bande de Gaza. Les gouvernements sont venus et sont partis et d'innombrables déclarations ont été faites. Pourtant, une chose est restée inchangée : tous les peuples qui vivent entre le Jourdain et la mer Méditerranée sont gouvernés par un seul gouvernement - un seul élu par des citoyens israéliens, qui bénéficient de droits politiques comme les sujets palestiniens.

Israël a travaillé sans relâche et de manière constante pour détruire l'espace palestinien, le séparant en fragments affaiblis et isolés, plus faciles à contrôler, à exploiter et à opprimer. Depuis qu'Israël occupe la Cisjordanie et Gaza (le point de départ de la «conquête et de la division»), les Palestiniens vivent une existence de plus en plus divisée: la Cisjordanie étant séparée de Gaza, Jérusalem-Est du reste de la Cisjordanie et ses régions. Dans la Cisjordanie isolés les uns des autres. Pendant ce temps, les Israéliens jouissent de la liberté de circulation en Cisjordanie, en Israël et entre les deux zones.

Pour visualiser ces processus spatiaux et temporels - la manière dont ils se sont déroulés, les prétextes cités et la réalité qu'ils ont façonnée - B'Tselem lance Conquer and Divide: un projet interactif spécial en collaboration avec l'agence de recherche britannique Forensic Archi-itecture. Les téléspectateurs peuvent faire défiler des cartes couvrant 52 ans de politique israélienne, montrant comment des ordres militaires, diverses déclarations et des mesures de planification ont servi de concert pour établir de plus en plus de colonies et d'infrastructures israéliennes, défendant les intérêts israéliens au détriment des droits des Palestiniens. Les cartes mettent en relief la situation actuelle des communautés palestiniennes, volontairement coupées les unes des autres et constituant des îles dans une vaste mer de contrôle israélien. Les cartes montrent également comment la division des Palestiniens les uns des autres facilite la mise en œuvre d'un contrôle et d'une tyrannie toujours plus importants par Israël.

L'avenir des 14 millions de personnes qui vivent entre le Jourdain et la mer Méditerranée ne peut être fondé sur la domination israélienne, la séparation et l'oppression des Palestiniens; il ne peut pas être basé sur un peuple brisant la vie, les communautés et les terres d'un autre. Chez B'Tselem, nous croyons en la résistance à l'injustice - étayée par des faits. Nous vous invitons à explorer les cartes du projet non pas simplement comme un exercice académique; c'est une invitation à voir la réalité pour ce qu'elle est - et à exiger un avenir totalement différent.

En appréciant votre soutien et votre partenariat.

Hagai EL-AD

Sauvée par le comte Bernadotte

(Réponse de Mme Monique Sérot, après réception de l'article paru dans le "Courrier du CVPR", sur le comte Folke Bernadotte et son père le colonel André Sérot, mis à la disposition de l'ONU début 1948, comme chef des observateurs militaires français en Palestine).

Rappelons que tous deux assassinés le 17 septembre 1948, par la milice Stern, dirigée par Yitzak Shamir... futur Premier ministre de l'Etat israélien. Bernadotte avait eu le courage d'écrire dans son rapport paru la veille à l'ONU, au sujet des "réfugiés" palestiniens (expulsés) :

"Ce serait offenser les principes élémentaires que d'empêcher ces innocentes victimes du conflit de retourner à leur foyer; alors que les immigrants juifs affluent en Palestine et, de plus, menacent de façon permanente, de remplacer les réfugiés arabes enracinés dans cette terre depuis des siècles"

Désolée de ne pas avoir trouvé le temps de vous remercier pour la revue que j'ai lue avec beaucoup d'intérêt.

Cela vous intéressera peut-être de savoir que je prévois d'aller en Suède afin d'y rencontrer une dame de 101 ans qui a fort bien connu ma mère.

Sans doute saviez-vous que celle-ci avait été internée à Romainville puis Ravensbrück.

Elle a fait partie des 800 premières femmes emmenées par la Croix Rouge suédoise dirigée par le Comte Bernadotte (pour être exact, c'était son cousin le Prince Charles qui en était président et qui l'a chargé de cette mission).

Donc, l'Histoire a ceci d'étrange que l'homme qui est à l'origine de la libération de ma mère est également celui qui a trouvé la mort 3 ans et 5 mois plus tard aux côtés de mon père !

C'est un journaliste suédois qui m'a prévenue par Facebook et en privé. La dame en question est la fille de la propriétaire de la pension de famille dans laquelle maman et quelques-unes de ses camarades ont été accueillies après leur libération. Et elle se souvient particulièrement de maman qui jouait du piano !

Monique SÉROT

Un camouflet à l'Union Européenne

Une attaque inadmissible contre le droit à l'éducation des enfants palestiniens. Les bâtiments en préfabriqués donnés pour des raisons humanitaires par l'Union Européenne de manière à permettre la scolarisation d'enfants Palestiniens du nord de la Cisjordanie qui avaient été confisqués par l'administration israélienne en octobre ont été mis en vente par cette même administration. Il s'agit là d'une preuve flagrante du mépris dans lequel le gouvernement israélien tient l'Union Européenne mais aussi de sa volonté de nuire aux droits les plus élémentaires des palestiniens, en particulier celui fondamental de permettre l'accès des enfants à l'éducation.

Le CVPRPO demande aux gouvernements européens de refuser ce coup de force et de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour obtenir sans délai la restitution de ces bâtiments aux Palestiniens.

SOUTIEN DE LA CHINE ?

L'ambassadeur de la République populaire de Chine en Palestine, Guo Wei, a déclaré que son pays ne participerait pas à la conférence "Peace to Prosperity" organisée par les États-Unis, prévue le 25-26 juin à Manama, capitale du Bahreïn.

Lors d'une réunion avec Nabil Shaath, conseiller du président Mahmoud Abbas pour les affaires extérieures et les relations internationales, l'ambassadeur de Chine a déclaré que le boycott de la conférence de Bahreïn s'inscrivait dans le cadre d'un accord bilatéral russo-chinois prévoyant de ne pas y participer, soulignant la position de son pays, en faveur de la cause et du peuple palestiniens, y compris de leur droit à l'autodétermination et à la création d'un État de Palestine indépendant à l'intérieur des frontières de 1967 avec Jérusalem-Est pour capitale.

Pour sa part, Shaath a insisté sur le rejet par les Palestiniens de l'atelier économique organisé par les États-Unis à Bahreïn, considérant qu'il faisait partie du prétendu «accord du siècle» américain.

Source : agence Wafa

DIXIT

« Tous ceux qui font du tourisme en Israël doivent vraiment visiter ce site. Cela permet de se faire une meilleure idée du pays. Un endroit super ! »

TripAdvisor au sujet d'un site archéologique situé dans la colonie de Susya

« Appréciez la quiétude du désert et goûtez à la chaleureuse hospitalité israélienne. »
Airbnb au sujet de la colonie de Kfar Adumim

Source : [https://www.mnesty.fr/actions- mobilisation/retrait-de-tripadvisor-airbnb-colonies-israeliennes](https://www.mnesty.fr/actions-mobilisation/retrait-de-tripadvisor-airbnb-colonies-israeliennes)

Un cri de coeur de vingt scientifiques

Vingt scientifiques, dont George P. Smith, lauréat du prix Nobel de chimie en 2018, ont écrit une lettre ouverte aux organisateurs de la prochaine Olympiade internationale de physique pour protester contre sa tenue en Israël.

« Nous soussignés protestons contre l'organisation à Tel Aviv, en Israël, de la prochaine Olympiade internationale de physique (IPhO), du 7 au 15 juillet 2019.

Le comité organisateur affirme que l'objectif de l'Olympiade internationale est de semer « les graines de la coopération et de l'amitié parmi les étudiants du monde entier ». Dans les circonstances présentes, les citoyens de nombreux pays sont de fait interdits d'entrée en Israël et donc de participation à l'Olympiade, sans même parler des étudiants de Cisjordanie et de Gaza.

En tant qu'universitaires, et en tant que citoyens, nous souhaitons attirer votre attention sur la gravité de la situation à laquelle sont confrontés les élèves, les étudiants et les enseignants palestiniens. Les habitants de Gaza vivent sous un blocus rigoureux, les étudiants et les universitaires ne peuvent quitter Gaza même s'ils obtiennent une bourse d'études pour l'étranger. Les habitants de Cisjordanie vivent sous occupation militaire et sont couramment emprisonnés par les forces armées israéliennes. Selon Military Court Watch, 205 enfants palestiniens sont détenus dans des prisons israéliennes. Parmi eux :

Omar Zahran, élève du lycée de garçons Deir Abu Masha'al, né le 10/10/2002, arrêté le 19/11/2018 et détenu à la prison d'Ofer sans être encore passé en jugement.

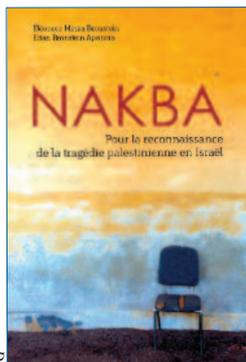
Jawad Hdaib, élève du lycée de garçons Al Fawwar dans le camp de réfugiés de Al Fawwar, né le 27/5/2001, arrêté le 18/12/2018 et détenu à la prison d'Ofer sans être encore passé en jugement.

Nous appelons les étudiants du monde entier et leurs encadrants à ne pas participer à la prochaine olympiade internationale de physique en Israël et à soutenir les droits humains des jeunes élèves et étudiants palestiniens, y compris leur droit à l'éducation.

Nous appelons les comités des autres Olympiades internationales de science à s'abstenir d'organiser leurs futurs concours en Israël, tant que ce pays continuera son occupation militaire et sa politique d'apartheid, au mépris du droit international ».

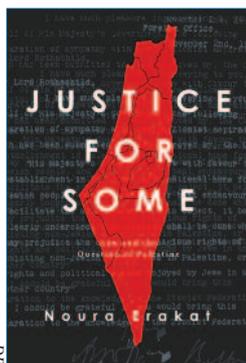
Liste des signataires sur :

<https://palestine-solidarite.org/lettre-ouverte.aurdip.020619.htm>



NAKBA, pour la reconnaissance de la tragédie palestinienne en Israël, Eitan BRONSTEIN APARICIO et Eleonore MERZA BRONSTEIN, 2018

Ce livre s'ouvre sur le parcours d'Eitan Bronstein. Comment un jeune kibboutznik, sioniste de gauche, est-il devenu une des figures les plus radicales de la gauche antisioniste israélienne ? Parallèlement à son récit qui lie l'histoire personnelle à la grande histoire, cet ouvrage nous permet de mieux saisir comment les Israéliens voient la Nakba et leur sentiment face au droit au retour des réfugiés palestiniens, et de facto de mieux comprendre la société israélienne. À travers ces pages, apparaît l'espoir qu'une nouvelle génération d'Israéliens puisse se libérer d'une identité collective coloniale, afin de pouvoir imaginer une cohabitation plus juste, une terre légitime pour tous.



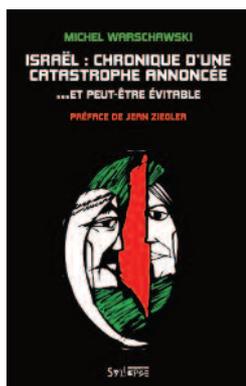
JUSTICE FOR SOME, law and the question of Palestine, Noura ERAKAT

La politologue d'Al-Shabaka, Noura Erakat, innove dans son approche du droit international en ce qui concerne la Palestine. Les analystes ont généralement considéré le droit, dans ce contexte, soit comme essentiellement bénéfique s'il est correctement utilisé, soit comme fondamentalement nuisible à cause de sa relation avec le pouvoir. Noura Erakat avance néanmoins une argumentation plus nuancée : le droit est politique, dit-elle, et bien qu'il puisse être utilisé comme moyen de domination par des États puissants, il peut aussi être utilisé stratégiquement pour faire avancer des causes progressistes – dont celle de la libération palestinienne.



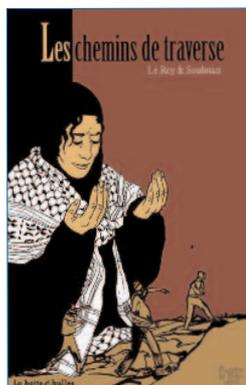
LA GRANDE MARCHÉ DU RETOUR, Témoignages de Palestiniennes 70 ans après la Nakba, Annie FIORE, 2018

Annie Fiore, journaliste de terrain indépendante spécialisée dans le Moyen-Orient et l'Afrique, a publié en 1994 : Rêves d'Indépendance Chronique du peuple de l'Intifada chez l'Harmattan. En 2016, près de 30 ans après son premier séjour, elle repart accompagnée de la réalisatrice Muriel Jacob d'abord dans les camps de réfugiés de Jordanie, puis dans les Territoires palestiniens occupés et en Israël sur les traces et la mémoire des plus de 500 villages vidés de leurs habitants et détruits entre 1948 et 1952 par les colons sionistes puis par l'armée israélienne. Il en sortira un film, La clé du sol, réalisé par Muriel Jacob et ce livre.



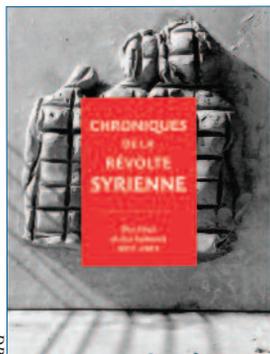
ISRAËL: CHRONIQUE D'UNE CATASTROPHE ANNONCÉE... et peut être évitable, Michel WARSCHAWSKI, 2018

Jamais peut-être Israël n'est apparu autant « sûr de lui et dominateur » qu'aujourd'hui. L'année du 70e anniversaire est marquée par l'installation de l'ambassade des États-Unis à Jérusalem « définitivement » annexée, par la répression de la « marche du retour » des Gazouïs avec une volonté de faire des morts et des milliers de blessés, par la poursuite accélérée de la « judaïsation » du Neguev et de la vallée du Jourdain comme des villes de StJean d'Acre ou de Haïfa, par le vote de la Loi fondamentale faisant d'Israël l'État de la nation juive. C'est ce moment que choisit Michel Warschawski, revenant sur un siècle de sionisme, sur le passage de la domination d'une « gauche travailliste » à une droite extrême, pour dire que cette évolution est une dangereuse impasse pour le peuple juif israélien lui-même, et qu'il est temps de faire retraite.



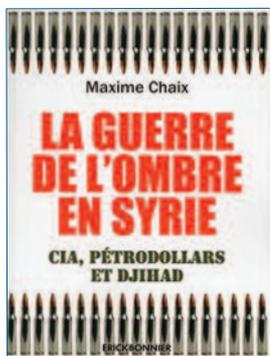
LES CHEMINS DE TRAVERSE, Maximilien LE ROY et SOULMAN, 2010

Mettant en perspective ces deux trajectoires individuelles, les auteurs posent les bases de ce qui serait un projet alternatif dans ce conflit sans fin. Ils nous racontent l'histoire bouleversante d'Osama Abu Ayash, un palestinien de 44 ans. Il commence à militer dans un mouvement israélo-palestinien, "Le cercle des parents", suite à la mort violente de plusieurs membres de sa famille et à sa rencontre avec un israélien qui venait, lui aussi, de perdre sa fille dans un attentat... Osama va tout faire pour faire évoluer les pensées des membres de sa famille et leur faire comprendre que tous sont pareillement meurtris (et détruits) par la mort violente de leur enfant ou d'un des proches.



CHRONIQUES DE LA RÉVOLTE SYRIENNE, DES LIEUX ET DES HOMMES 2011-2015. MÉMOIRE CRÉATIVE DE LA RÉVOLUTION SYRIENNE, 2018.

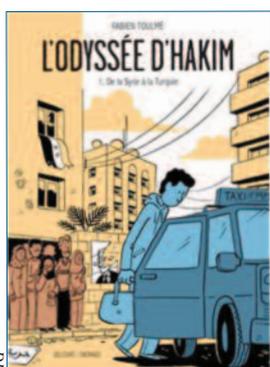
Ce livre présente, sous forme documentaire, cinquante villes, villages, communes, banlieues et quartiers syriens qui se sont révoltés en 2011. Les textes rapportent le début du mouvement de révolte, son expansion, ses répercussions dans chaque région, et les initiatives qui rendent compte des différents aspects et évolutions du mouvement. Ce sont des œuvres réalisées par des artistes, des activistes et des habitants des lieux cités, certains auteurs étant anonymes, qui illustrent les textes choisis.



LA GUERRE DE L'OMBRE EN SYRIE : CIA, PÉTRODOLLARS ET DJIHAD, Maxime CHAIX, 2019

Opération Timber Sycamore : une gigantesque guerre de l'ombre, dont le principal objectif était de renverser Bachar el-Assad. Menée par la CIA et ses alliés dès l'automne 2011, puis stoppée à partir de l'été 2017, cette campagne secrète attira peu l'attention des médias occidentaux. Or, elle mobilisa des milliards de dollars et des dizaines de milliers de tonnes d'armes et de munitions, aidant ainsi une rébellion dont les forces les plus efficaces étaient liées ou affiliées à al-Qaïda. Fruit de cinq années de recherches, cet ouvrage explique comment Washington, Londres, Paris et leurs alliés du Moyen-Orient ont soutenu la nébuleuse djihadiste anti-Assad, y compris l'"Etat Islamique". Interrogeant certains des plus grands experts de la Syrie et du monde arabe, l'auteur nous décrit comment — sous couvert d'appuyer des "rebelles

modérés" —, les puissances occidentales et leurs partenaires ont renforcé la même mouvance islamiste accusée des attentats du 11 Septembre et du Bataclan. Une enquête percutante et dérangeante, qui remet en cause bon nombre d'idées reçues sur le conflit syrien.



L'ODYSSÉE D'HAKIM : DE LA SYRIE À LA TURQUIE, Fabien TOULMÉ, 2018

L'histoire vraie d'un homme qui a dû tout quitter : sa famille, ses amis, sa propre entreprise... parce que la guerre éclatait, parce qu'on l'avait torturé, parce que le pays voisin semblait pouvoir lui offrir un avenir et la sécurité. Un récit du réel, entre espoir et violence, qui raconte comment la guerre vous force à abandonner votre terre, ceux que vous aimez et fait de vous un réfugié.

Le CVPR PO a besoin de votre soutien financier. Les adhésions (15 euros pour les étudiants et chômeurs, 50 euros cotisation simple, 80 euros cotisation pour un couple) sont nécessaires à la poursuite de notre action. Les dons sont évidemment les bienvenus.

Mail du CVPR-PO : cvpr12@laposte.net

Dons ou adhésions par chèque à l'ordre du CVPR PO à adresser à Ivar EKELAND, 7 rue Le GOFF - 75005 Paris